

# ***Médiation en milieu rural : «le champ des possibles»***

*Etude réalisée par Cécile Nury-Rabanit*

*Mai 2005*

*Mémoire du D.U. de 3ème cycle*

*"Formation aux fonctions de médiateur"*

*Sous la direction de Yves Morhain*

*Université Montpellier III – Dép. de psychologie*

*Avec le soutien du CIDF 07*

## Résumé

Le milieu rural serait-il une friche sociétale ?

Signifié "en creux" par l'institution, presque absent des débats actuels autour de la médiation, si ce n'est en tant que toile de fond liée à la médiation territoriale, cet espace singulier aurait-il disparu, symboliquement voire concrètement absorbé par la ville ?

La friche, synonyme d'abandon en serait une image. La friche, entendue comme jachère créative, milieu porteur d'un renouvellement nous ouvre, en revanche, d'autres portes...

En quoi ce milieu engendre-t-il des besoins en termes de médiation ?

Quelle place cette pratique a-t-elle et prendra-t-elle dans cet espace spécifique ?

Cette étude s'appuie sur une série de regards, empruntés à des acteurs ruraux et médiateurs ou médiatrices intervenant en milieu rural.

Elle invite le lecteur à emprunter *Les sillons de Thanatos*, pour explorer les conflits et déliaisons qui tourmentent aujourd'hui le rural.

Puis elle propose les questions du semblable et du spécifique, de l'exogène et de l'endogène, *Esprit des villes, esprit des champs*, pour un état des pratiques de médiation en milieu rural. Partant du constat global d'un essor encore très modeste de la médiation en milieu rural, elle explore les facteurs limitatifs à son expansion.

Enfin, ce parcours s'ouvre sur *Le champ des possibles*, réflexion sur le développement de la médiation en milieu rural : en montrant l'intérêt de "savoirs-faire société" pour une terre de liens, il conclut sur les moyens de cultiver le champ de la médiation en milieu rural.

## Sommaire

Introduction - le milieu rural, une friche sociétale ?	p 4
<b>Partie I - Les sillons de Thanatos : conflits et déliaison en milieu rural</b>	<b>p 6</b>
1. De l'héritage d'une société rurale traditionnelle...	p 6
1.1. Une relation forte à la propriété et au droit	p 6
1.2. Des fractures religieuses	p 8
1.3. Une relation particulière à la différence et des résistances au changement	p 8
2. ...à la ruralité actuelle.	p 9
2.1. Entre blessure narcissique et idéalisation	p 9
2.1.1. L'histoire d'une blessure narcissique	p 9
2.1.2. L'idéalisation du rural	p 10
2.2. Le rural, théâtre de conflits d'intérêts	p 11
2.2.1. La "campagne ressource"	p 12
2.2.2. La "campagne cadre de vie"	p 12
2.2.3. La "campagne nature"	p 14
2.2.4. La rencontre des trois campagnes	p 15
3. L'émergence de besoins en matière de médiation en milieu rural	p 16
<b>Partie II – Esprit des villes, esprit des champs :</b>	<b>p 19</b>
<b>Pratiques de médiation en milieu rural</b>	
1. Les logiques qui sous-tendent les pratiques de médiation en milieu rural	p 19
1.1. Les pratiques mises en oeuvre par des instances de médiation	p 19
1.2. Les activités de médiation	p 22
1.2.1. Les médiations territoriales	p 22
1.2.2. La contribution à une culture de médiation	p 23
2. Les processus de médiation en milieu rural	p 24
3. Les tendances du développement de la médiation en milieu rural	p 26
4. Les freins au développement de la médiation en milieu rural	p 27
<b>Conclusion – Le champ des possibles :</b>	<b>p 31</b>
<b>Intérêt et moyens du développement de la médiation en milieu rural</b>	
1. Des "savoirs-faire société" pour une terre de liens	p 31
2. Cultiver le champ de la médiation	p 34
<b>Bibliographie</b>	<b>p 36</b>
<b>Annexes</b>	<b>p 38</b>

## Introduction

### Le milieu rural, une friche sociétale ?

---

Signifié "en creux" par l'institution<sup>1</sup>, presque absent des débats actuels autour de la médiation, si ce n'est en tant que toile de fond liée à la médiation territoriale, cet espace singulier aurait-il disparu, symboliquement voire concrètement absorbé par la ville ?

La friche, synonyme d'abandon en serait une image. La friche, entendue comme jachère créative, aire, ère ou milieu intermédiaire porteur d'un renouvellement nous ouvre, en revanche, d'autres portes...

Des vies s'y trament, comme la mienne depuis plus de 10 ans en Ardèche méridionale, fruits de choix profondément ancrés.

Au fil d'un parcours professionnel croisant développement local, formation, et accompagnement de personnes dans leur projet de vie, la médiation s'est imposée à moi comme une pratique ouvrant des possibles pour le rural.

Certains acteurs témoignent d'un "malaise social qui émerge en milieu rural"<sup>2</sup>. De quoi parlent-ils exactement ? Est-ce un mal intérieur, fracture d'abandon ? Est-ce par capillarité, la contagion d'un *Malaise dans la civilisation* citadin<sup>3</sup> ?

Quelques initiatives, ça et là, travaillent à des réponses en termes de médiation<sup>2</sup>.

En quoi ce milieu, en tant qu'"*laboratoire des trajectoires du sujet*"<sup>4</sup>, engendre-t-il des besoins en termes de médiation ?

Quelle place cette pratique a-t-elle et prendra-t-elle dans cet espace spécifique ?

Passionnante rencontre entre psychologie, psychanalyse, anthropologie, droit, et en l'occurrence, géographie et sociologie rurale, la médiation suppose d'emprunter les chemins de traverse, de l'intime au global, de l'"habiter "en soi"' à l'"être lié à la terre et à l'humanité"<sup>5</sup>. Ouverture de la "sensibilité du lien"<sup>6</sup>, espace de "liberté communicationnelle"<sup>7</sup>, elle met en oeuvre un processus qui a pour objet d'aider des personnes ou groupes de personnes à rechercher des solutions à un problème ou à un conflit, ou encore à travailler un lien

---

<sup>1</sup> Pour le Conseil de l'Europe, par exemple, "le milieu rural englobe l'ensemble de la population, du territoire et des autres ressources des campagnes, c'est-à-dire des zones situées en dehors des grands centres urbanisés". Cette définition situe le rural comme ressource vouée à l'exploitation, et l'approche en négatif.

<sup>2</sup> Programme DATAR "Assistants médiateurs en milieu rural" dans le cadre des Emploi-jeunes, licence professionnelle "Valorisation, animation et médiation des territoires ruraux" portée par l'Université de géographie de Bordeaux.

<sup>3</sup> Morhain Y., Médiation et lien social, Hommes et perspectives, Revigny-sur-Ornain, 1998, p7.

<sup>4</sup> Martineau J.P., Anthropologie clinique de l'habiter, Revue HOMO, XXXIII, 1995, p173.

<sup>5</sup> Martineau J.P., Anthropologie clinique de l'habiter, Revue HOMO, XXXIII, 1995, p199.

<sup>6</sup> Id, p8.

<sup>7</sup> Habermas J., Droit et démocratie, Gallimard, Paris, 1997, p 136.

défaillant. Elle repose sur la posture particulière d'un tiers impartial, indépendant et sans pouvoir de décision sur l'objet du problème<sup>8</sup>.

Au cours de ce mémoire, je propose de parcourir le rural à l'aune du lien psychique et social, en suivant le fil de la médiation.

J'ai tracé les contours de ce champ d'étude à partir d'une série de regards.

Empruntés à des sujets aux postures personnelles et professionnelles variées, ils ont, tout autant que ma recherche documentaire, constitué le terreau de cette analyse.

Ils sont originaires du pays ou pas, intervenant pour la plupart en Ardèche méridionale, médiateurs et médiatrices, mais aussi, élus locaux ou professionnels, syndicalistes, responsables et animateurs au service de l'Etat, de collectivités locales, ou d'associations, consultants.

J'ai recueilli ces voix par entretiens semi-directifs, dont j'ai souhaité transmettre la cohérence singulière sous la forme de synthèses situées en annexe<sup>9</sup>.

Le résultat offre un éclairage particulier sur la question, et n'a nulle ambition d'exhaustivité.

Dans mon désir de contribuer concrètement à une réflexion locale sur la médiation, une étude tirée du présent mémoire, sera restituée, en partenariat avec le CIDF de l'Ardèche, aux acteurs du territoire.

J'invite tout d'abord le lecteur à emprunter *Les sillons de Thanatos*, pour explorer les conflits et déliaisons qui tourmentent aujourd'hui le rural.

Puis je propose les questions du semblable et du spécifique, de l'exogène et de l'endogène, *Esprit des villes, esprit des champs*, pour un état des pratiques de médiation en milieu rural.

Enfin, ce parcours s'ouvre sur *Le champ des possibles*, réflexion sur le développement de la médiation en milieu rural.

---

<sup>8</sup> Définition d'après Faget J.

<sup>9</sup> 17 entretiens ont été réalisés (dont 6 médiateurs et médiatrices). La majorité des personnes interrogées est installée et intervient en Ardèche. Le choix des personnes a été guidé par la recherche d'une diversité de fonctions et de postures par rapport au rural. La limite a été fixée par une contrainte de temps.

## Partie I – Les sillons de Thanatos :

### Conflits et déliaisons en milieu rural

---

L'éclairage de la psychanalyse révèle qu'au coeur même du processus de civilisation oeuvre la lutte pulsionnelle entre Eros et Thanatos<sup>10</sup>, entre l'instinct de vie et l'instinct de destruction, entre liaison et déliaison. Où Thanatos gagne, le lien social se dénoue.

Comment cette dynamique, dessinée dans "Médiation et lien social"<sup>11</sup> en ce qui concerne le milieu urbain, affecte-t-elle aujourd'hui le milieu rural ?

Quels conflits et déliaisons rencontre-t-on dans cet espace spécifique, et quels besoins en matière de médiation engendrent-ils ?

La culture traditionnelle locale, tout autant que les mutations récemment survenues en milieu rural, sont génératrices de tensions entre les acteurs présents aujourd'hui dans cet espace, et y contribuent à l'émergence de besoins en matière de médiation.

J'attire l'attention du lecteur sur le fait que je porte ici mon regard sur la part d'ombre du rural, sans nullement le résumer à celle-ci.

#### 4. De l'héritage d'une société rurale traditionnelle...

La société rurale traditionnelle, décrite par la sociologie rurale à ses débuts "repose sur la spécificité d'un système de valeurs fondé sur la famille, sur la propriété et l'attachement à la terre, sur un certain conservatisme"<sup>12</sup>. Cette communauté connaît en particulier une relation forte à la propriété et au droit, des fractures religieuses et une résistance au changement qui forment le lit culturel de tensions actuelles.

##### 1.4. Une relation forte à la propriété et au droit

Sylvette Béraud Williams est une ethnologue originaire d'Ardèche, qui y vit et y travaille. Au cours de l'interview que j'ai réalisé, elle retrace les éléments fondamentaux de cette société rurale traditionnelle<sup>13</sup> :

- une vie communautaire très codifiée, destinée à permettre la survie du groupe,
- une population nombreuse, vivant avec très peu de biens, sur de toutes petites exploitations, plusieurs familles habitant fréquemment dans une même maison<sup>14</sup>,

---

<sup>10</sup> Freud S., *Malaise dans la civilisation*, Paris PUF, 1972.

<sup>11</sup> Morhain Y., *Médiation et lien social, Hommes et perspectives*, Revigny-sur-Ornain, 1998, p10.

<sup>12</sup> Bontron J.C., *La notion du ruralité à l'épreuve du changement social*, Actes des Assises du CELAVAR, 2001.

<sup>13</sup> Annexe A10.

<sup>14</sup> Véron-Clavière C., *Un artisan de paix en Ardèche au XIXème siècle*, Simon-Pierre Cognac Juge de Paix 1830-1840, Paris, Editions Loysel, 1994.

- le moindre peu y est important (tout est utilisé, tout a une fonction),
- défendre son bien est vital.

Cette réalité détermine une relation spécifique à la propriété et au droit.

Comme le souligne Gaston Roupnel dans son *Histoire de la campagne française*, "il nous est impossible de concevoir la campagne agricole sous un autre régime que celui de la propriété individuelle"<sup>15</sup>.

"Propriétaire, fermier, ou cultivateur, même s'il ne possède qu'un seul châtaigner, surveille son voisin pour l'empêcher de : cueillir indûment ses châtaignes, couper des branches, usurper sans droit une terre complantée de châtaigniers ou même un châtaigner, faire périr un châtaigner, et demande dans ces cas là des indemnités très lourdes qui manifestent une profonde irritation"<sup>16</sup>.

Au plan inter-individuel ou collectif, les questions d'usage et de bornage des terres, de fermage, de droits de passage, de droits d'eau, de co-propriété, de paiement différé, sont autant d'occasions de conflits. "Les foires constituent le lieu privilégié des transactions et les communes veillent jalousement à ce qu'elles soient respectées par les communes voisines"<sup>17</sup>.

Les héritages familiaux<sup>18</sup>, fondamentaux du point de vue économique (ne pas disperser le bien patiemment accumulé au cours des générations précédentes) et en termes psychiques (s'y jouent, sur un plan symbolique, les questions de filiation, de fidélités, de place, s'y animent les liens transgénérationnels) donnent parfois lieu à de puissants conflits<sup>19</sup>.

En conséquence, le recours au juge de paix, au notaire, et au tribunal est très fréquent.

Jean-Pierre Edmond Thomas, médiateur civil d'origine ardéchoise, qui vit et exerce en Ardèche<sup>20</sup>, témoigne d'histoires passées que l'on raconte localement, où, dans un contexte de rareté des véhicules, les opposants n'hésitent pas à aller, sur la même mobylette, au tribunal de Privas.

Catherine Véron-Clavière, sur les traces d'un juge de paix en Ardèche au 19ème siècle nous livre que "le notaire intervient fréquemment dans la vie quotidienne de la communauté, n'hésitant pas à se déplacer, parfois de nuit, au domicile d'un client"<sup>21</sup>.

Cette relation vitale à la propriété et au droit s'est transmise. Cet esprit a perduré, transmettant la "peur de perdre" ainsi qu'une grande sensibilité et une forte réactivité des personnes concernant les limites de leurs biens et de leur droits.

<sup>15</sup> Roupnel G., Histoire de la Campagne Française, 1932, p18.

<sup>16</sup> Véron-Clavière C., Un artisan de paix en Ardèche au XIXème siècle, Simon-Pierre Cognac Juge de Paix 1830-1840, Editions Loysel, Paris, 1994, p119.

<sup>17</sup> Id, p26.

<sup>18</sup> Annexe M4, difficultés de partage, notamment suite à la disparition du droit d'aînesse.

<sup>19</sup> Véron-Clavière C., Un artisan de paix en Ardèche au XIXème siècle, Simon-Pierre Cognac Juge de Paix 1830-1840, Editions Loysel, Paris, 1994, p91.

<sup>20</sup> Annexe M4.

<sup>21</sup> Véron-Clavière C., Un artisan de paix en Ardèche au XIXème siècle, Simon-Pierre Cognac Juge de Paix 1830-1840, Paris, Editions Loysel, 1994, p109.

## 1.5.Des fractures religieuses

Dans la société ardéchoise traditionnelle, de fortes tensions existent entre communautés catholiques et protestantes, déterminant une géographie complexe des relations sociales. Certaines vallées, certains hameaux, certains quartiers sont "de l'autre bord" et sont marqués d'interdit. Les mariages mixtes sont très rares jusqu'à la seconde guerre mondiale<sup>22</sup>.

Ces fractures ont marqué durablement le territoire, où, aujourd'hui encore, ressurgissent des impossibles liés à une perception connotée de l'espace et des personnes qui l'habitent.

## 1.6.Une relation particulière à la différence et des résistances au changement

"Il n'y a pas de jeunesse sur cette terre des champs, ou du moins les éléments récents y sont rares, et ils nous affirment, à leur seul aspect, qu'ils sont des tard-venus et des intrus mal à leur place dans une société de choses investies du caractère solennel des âges d'origine"<sup>23</sup>. Cette vision de la société paysanne traditionnelle met bien en évidence la place accordée à la nouveauté et la gêne que celle-ci occasionne.

La relation à l'autre, au différent y est marquée par une distance, voire une défiance. On est très vite "acampani"<sup>24</sup> en milieu rural. Il suffit d'être originaire de la vallée d'à côté.

Comme nous le rappelle Sylvette Béraud-Williams à l'occasion de son analyse des traditions liées au mariage, "l'équilibre basé sur un système d'échanges de services et de travail entre les différentes cellules familiales qui composaient un quartier ou un hameau étant fragile, le moindre changement au niveau de ses membres pouvait le rompre"<sup>25</sup>.

Plus généralement, le système de survie du groupe est fondé sur une permanence des repères et des codes implicites, dans laquelle tout changement est potentiellement destructeur et génère de fortes craintes.

Peurs qui peuvent sembler fondées, comme le souligne l'une des personnes rencontrées au cours de mon enquête<sup>26</sup> : en effet, les bouleversements qui ont affecté le milieu rural depuis le début du 20ème siècle "lui ont fait perdre des plumes à chaque fois (mutations industrielles, guerres, exode...)". Pour mon interlocuteur, ces phénomènes ont renforcé une mémoire négative du changement.

La survivance, ça et là, d'une posture fondée sur la peur de l'autre et du changement, potentialise les tensions et les conflits.

---

<sup>22</sup> Béraud-Williams S., La noce ardéchoise, La mirandole, Pont Saint Esprit, 1990.

<sup>23</sup> Roupnel G., Histoire de la Campagne Française, 1932, p19.

<sup>24</sup> Annexes M4 et A2. En patois local, "acampani" signifie ceux qui viennent de l'extérieur. Acampar signifie ramasser, acampada signifie ramassis, troupeau, ce qui donnerait au terme une connotation péjorative. Dictionnaire occitan Louis Aliber. Institut d'Etudes Occitanes, 1966.

<sup>25</sup> Béraud-Williams S., La noce ardéchoise, La mirandole, Pont Saint Esprit, 1990, p33.

<sup>26</sup> Annexe A4.

## 5. ...à la ruralité actuelle.

Au cours des cinq dernières décennies, le milieu rural s'est profondément transformé et hétérogénéisé, constituant un terreau de nouveaux conflits ou d'impossibles rencontres.

C'est à la fois des mécanismes psychiques qui, collectivement, colorent la rencontre entre des populations différentes (blessure narcissique et idéalisation), et c'est aussi l'opposition, parfois violente, d'intérêts divergents.

### 2.3. Entre blessure narcissique et idéalisation

La rencontre entre les personnes nées et vivant en milieu rural et celles venues d'ailleurs -soit pour vivre là, soit en touriste - s'inscrit dans l'histoire, pour les premières, d'une blessure narcissique, et dans une idéalisation du rural par les secondes.

#### 2.1.1. L'histoire d'une blessure narcissique

L'histoire de la rencontre entre la société rurale traditionnelle et la société moderne a engendré une profonde blessure narcissique pour de nombreux ruraux<sup>27</sup> :

- l'école et les hussards de la République ont fait table rase de la langue et de la culture, en ridiculisant les gens du coin,
- la dévalorisation économique du travail agricole et industriel des ruraux a provoqué l'impossibilité, pour de nombreuses familles, de produire les mêmes possibilités avec le même travail (par exemple, envoyer les enfants au collège),
- l'attrait des ruraux pour les biens issus du progrès technique et le constat, par la télévision, que le monde bouge et qu'eux, sont immobiles.

Ces phénomènes ont créé les conditions d'un exode dans lequel, "ceux qui sont restés ont été jugés ou se sont jugés comme insuffisamment actifs ou intelligents pour partir"<sup>28</sup>.

Cette disqualification symbolique des personnes, de leur mode de vie et de leur culture prépare mal à une rencontre sereine de l'autre. Elle renforce ce que Freud nomme la pulsion de mort, "haine qui va s'avérer inextinguible pour tout ce qui sera intrusion dans le narcissisme primitif et, à partir de là, plus tard, à l'égard de toute étrangeté, altérité, différence"<sup>29</sup>.

Cette disqualification alimente aujourd'hui une fracture intergénérationnelle et interculturelle en milieu rural : comment accepter que d'autres réussissent à s'installer alors que ses

---

<sup>27</sup> Annexe A10.

<sup>28</sup> Annexe A4.

<sup>29</sup> Plon M. Et Rey-Flaud H. (sous la direction de), La pulsion de mort, Entre psychanalyse et philosophie. Erès, Ramonville Saint-Agne, 2004, p14.

propres enfants sont partis<sup>30</sup> ? Comment ne pas croire que partir, c'est réussir ("mes fils, eux, ont réussi, ils sont partis") ? Comment ne pas penser le pays comme irrémédiablement voué à la mort ("ici, c'est fini, on va crever, on est morts") ? Comment, en tant qu'élu local, ne pas gérer le pays comme un territoire en déclin ?

### 2.1.2. L'idéalisation du rural

Rêvant d'être "en jachère", d'échapper définitivement ou ponctuellement aux injonctions productivistes de notre société moderne, puis post-moderne voire, hyper-moderne<sup>31</sup>, néo-ruraux et touristes imaginent le milieu rural comme "presque paradis". Entendant se soustraire au rétrécissement symbolique de l'espace et du temps ou à une paupérisation économique, ils recherchent en milieu rural un espace réparateur.

Qu'ils soient déçus ou exclus de la ville, ou encore citoyens surmenés, leur idéalisation<sup>32</sup> du milieu rural les prépare mal, là encore, à la rencontre avec les autochtones, parfois considérés avec mépris<sup>33</sup>.

La première vague de ce que certains appellent "l'exode urbain"<sup>34</sup>, à partir des années 70, est en quête de ce qu'Emmanuel Leroy-Ladurie nomme "l'obsession d'une société rurale riche d'humanité et de vie"<sup>35</sup>. Peu exigeants en termes de conditions matérielles d'installation, ces néo-ruraux ont un projet de vie et cherchent en priorité un cadre naturel et des liens humains privilégiés<sup>36</sup>.

Ils ne connaissent pas les us et coutumes locaux, et transgressent parfois, involontairement ou sciemment, des limites matérielles ou symboliques.

Cette confrontation de représentations sociales différentes<sup>37</sup> induit dans la réalité des tensions et des conflits. Jurgen Habermas analyse l'agir communicationnel (un agir orienté vers l'intercompréhension) comme lié à la présence de certitudes communes sur le monde vécu : "le caractère incontesté du monde vécu, source de l'agir communicationnel, n'est pas dû seulement à cette sorte de sécurité qui remonte à ce que l'on sait initialement, mais aussi à cette sorte de certitude (...) et de pouvoir, qui remonte à la conscience, de pouvoir quelque chose et de pouvoir se fier à quelqu'un"<sup>38</sup>.

Ces repères communs absents, et sous l'influence d'une vision idéalisée du milieu rural par

<sup>30</sup> Annexe A2, A4, et A5.

<sup>31</sup> Aubert N., L'individu hypermoderne, Collectif, Broché, 2004.

<sup>32</sup> Laplanche J. Et Pontalis J.B., Vocabulaire de la psychanalyse, PUF, 1967, p186.

Idéalisation : processus psychique par lequel les qualités et la valeur de l'objet sont portées à la perfection.

<sup>33</sup> Annexe A2.

<sup>34</sup> Bontron J.C., La notion du ruralité à l'épreuve du changement social, Actes des Assises du CELAVAR, 2001, p18.

<sup>35</sup> Roupnel G., Histoire de la Campagne Française, Plon, réédition 1974, p360.

<sup>36</sup> Annexe A6.

<sup>37</sup> Jodelet D. (sous la direction de), Les représentations sociales, PUF, 1994, p36.

Définit les représentations sociales comme une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.

<sup>38</sup> Habermas J., Théorie de l'agir communicationnel, Pour une critique de la raison fonctionnaliste, Fayard, Paris, 1987, p 242.

certains, le lien social se tisse difficilement.

Les vagues migratoires récentes et en cours amènent tant des personnes nanties d'un important pouvoir d'achat (retraités, familles, européens du Nord) que des personnes en situation de précarité. Elles ajoutent au défi de l'interculturel celui de la mise en place des conditions matérielles satisfaisant aux attentes projetées sur le rural : cadre naturel protégé, immobilier et foncier pour chacun, services répondant aux exigences des premiers<sup>39</sup>, accompagnement vers une "(re)socialisation"<sup>40</sup> des seconds...

Alors que "le groupe à base communautaire n'existe plus guère dans nos sociétés contemporaines"<sup>41</sup>, les exclus de la ville rêvent d'un "groupe retrouvé-créé"<sup>42</sup> en milieu rural.

Il en va de même pour les touristes : "Le rêve de re-naissance sociale taraude l'imaginaire touristique"<sup>43</sup>. "L'espace touristique devient une métaphore du Paradis, c'est-à-dire l'exact inverse du quotidien"<sup>44</sup>. Le tourisme engendre "la fréquentation d'aires géographiques précises auxquelles on attribue les vertus régénératrices, électives et fascinantes des sites sacrés"<sup>45</sup>.

Dans cette dynamique de sacralisation de l'espace touristique, le milieu rural se trouve, dans l'imaginaire, paré des plus beaux atours, et concrètement, l'objet de comportements régressifs : "le voyageur recherche un environnement facilitant, c'est-à-dire un cadre extérieur maternant, compréhensif, et pardonnant à l'avance tout écart de conduite"<sup>46</sup>. "Le mauvais touriste (pour certains, c'est un pléonasme) est perçu comme un intrus, un individu irrespectueux des choses et des gens"<sup>47</sup> car il ne pratique pas les "rites d'évitement" destinés à respecter la tranquillité des sites et des gens.

Dans le même temps, les touristes éprouvent parfois amèrement leur frustration dans cette confrontation à la réalité matérielle et relationnelle du rural.

#### 2.4. Le rural, théâtre de conflits d'intérêts

Chaque population présente en milieu rural est porteuse d'attentes particulières et d'intérêts différents, voire divergents. S'y ajoutent les attentes plus globales que notre société porte en direction de la campagne. "Cette pluralité peut-être ordonnée autour de trois grandes figures : la campagne ressource de l'agriculture et des activités économiques, la campagne cadre

---

<sup>39</sup> Annexes A6 et A9.

<sup>40</sup> Cornaton M., *Le lien social, Etudes de Psychologie et de Psychopathologie sociales, L'interdisciplinaire*, Limonest 1998, p 48.

<sup>41</sup> Cornaton M., *Le lien social, Etudes de Psychologie et de Psychopathologie sociales, L'interdisciplinaire*, Limonest 1998, p 46.

<sup>42</sup> Id p48.

<sup>43</sup> Amirou R., *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage*, PUF, 1995, Paris, p53.

<sup>44</sup> Id p123.

<sup>45</sup> Id, p62.

<sup>46</sup> Idp124.

<sup>47</sup> Id p127.

de vie de la résidence et des loisirs, la campagne nature, espace de protection et conservation des ressources et équilibres naturels" <sup>48</sup>.

### 2.2.1. La "campagne ressource"

La "campagne ressource" est le lieu de tensions :

- entre les agriculteurs (qui ne représentent plus que 7% des ménages ruraux) et les autres activités économiques. Profession très organisée, structurée autour de l'action de syndicats et de lobbies, elle tente de maintenir un rapport de force favorable<sup>49</sup>,
- au sein du tissu local de petites entreprises<sup>50</sup>, souvent dépourvues de réflexion et de stratégie en matière de GRH, et en l'absence d'un maillage syndical (absence de tradition locale de lutte collective<sup>51</sup>) ; notamment entre des entrepreneurs proches de la retraite, au passé professionnel bâti sur l'effort, porteurs d'un modèle managérial passéiste<sup>52</sup> (se croient hors des lois, vivent les exigences des salariés comme des agressions, instaurent un rapport de domination parfois physique, notamment avec les apprentis), et les salariés venus de l'extérieur, porteurs d'attentes reflétant l'évolution globale des aspirations (statuts, salaire, réalisation de soi, temps pour soi et sa famille,...),
- au sein des associations (générant un pourcentage non négligeable de l'emploi local), souvent portées par des néo-ruraux<sup>53</sup>, qui pour certaines, tentent de concrétiser une culture de la co-décision, potentiellement conflictuelle quand elle n'est pas suffisamment mature ou accompagnée,
- sur le "marché du travail" où se cumulent les conséquences de la désertification de certaines zones rurales, et celles de l'arrivée de personnes en situation de précarité, en provenance du milieu urbain, pour créer globalement une forme d'"insécurité sociale"<sup>54</sup>.

### 2.2.2. La "campagne cadre de vie"

La "campagne cadre de vie recouvre les usages récréatifs et résidentiels de l'espace rural"<sup>55</sup>. Des tensions apparaissent concernant<sup>56</sup> :

- la fragilité du lien social dans les zones qui "ont connu une forte chute de population,

---

<sup>48</sup> Perrier-Cornet P. Et Hervieu B., Campagnes françaises multifonctionnelles, Les enjeux de la gestion de l'espace rural, Revue Economie et humanisme n°362, 2002, p18.

<sup>49</sup> Annexe A7.

<sup>50</sup> 90% des entreprises ont entre 2 et 8 salariés.

<sup>51</sup> Annexe A5.

<sup>52</sup> Annexes A2, A5 et A9.

<sup>53</sup> Annexe A6.

<sup>54</sup> Annexes A9 : L'Ardèche méridionale est classée 42ème bassin sur 42 en Rhône Alpes, au regard d'une série de critères liés au taux de chômage et à la précarité des emplois ; situation de chômage paradoxal dans laquelle le taux de chômage est élevé, mais où les entreprises ne trouvent pas satisfaction à leurs offres, en termes de type de compétences. Voir Diagnostic réalisé par le C.B.E. Ardèche Méridionale en mars 2005, dans le cadre du dispositif ECRINS.

<sup>55</sup> Id.

<sup>56</sup> Annexe A7.

- suivie de l'arrivée soudaine de nouveaux résidents permanents ou secondaires. Le dialogue entre autochtones et nouveaux habitants s'établit difficilement<sup>57</sup>,
- la difficulté de tisser le lien dans certains espaces désertifiés, déshabités "de l'espace externe comme de l'espace psychique car habiter implique l'un et l'autre"<sup>58</sup>. Très faible densité de population, enclavement, moyens de circulation et de communication restreints, pénibilité de la survie, entraînent le double phénomène du délitement du lien social (par isolement), et du huis clos (ou les conflits territoriaux deviennent de véritables conflits familiaux là où, habituellement, l'espace social vient jouer un rôle régulateur). Ce phénomène génère en particulier un problème de lien intergénérationnel : la population âgée restée là se sent en marge,<sup>59</sup>
  - la déliaison sociale issue du modèle d'habitat pavillonnaire et du "mitage clonique" du paysage. Il crée des espaces compartimentés, capturés, "solutions de repli, de répit, de stase et d'épargne", dans lesquels la communication est limitée, là où présidait traditionnellement le modèle du hameau et la campagne sans clôtures, permettant "l'être chez soi relié aux autres", ou ce que Winnicott nomme la "solitude en présence de", la juste distance<sup>60</sup>,
  - la complexification du conflit familial, qui se joue dans un contexte de frottement entre le modèle familial traditionnel (basé notamment sur une différenciation plus marquée des rôles hommes / femmes) et les évolutions actuelles concernant le couple et la famille ; qui, dans un hameau ou un village, se déroule sous le regard - voire sous le contrôle - de l'espace social, tout en risquant de porter atteinte à la "paix sociale et à la cohésion sociale"<sup>61</sup> ; où les conséquences matérielles d'une séparation sont potentiellement plus importantes<sup>62</sup> (espaces ruraux fragilisés en termes d'emploi<sup>63</sup>, distances à parcourir et absence de transports collectifs pour assurer des gardes alternées) et ce, parallèlement à un effritement des solidarités familiales traditionnelles pour les locaux<sup>64</sup>, et à un éloignement de la cellule familiale d'origine pour les néo-ruraux,
  - la préservation de l'école, comme espace de construction du lien social : "notre école, on y tient. Elle rassemble les enfants qui viennent d'en haut, ceux qui repeuplent les dernières maisons accrochées presque au sommet de la montagne, et ceux d'en bas : ce

<sup>57</sup> Barret P. (Geysler), Guide pratique du dialogue territorial, Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, Fondation de France, 2003, p16.

Ce guide s'appuie sur l'analyse de plus de 100 projets locaux de concertation ou de médiation.

<sup>58</sup> Martineau J.P., Anthropologie clinique de l'habiter, Revue HOMO, XXXIII, 1995, p 165.

<sup>59</sup> Annexes M3, A1, A4 et A10.

<sup>60</sup> Martineau J.P., Anthropologie clinique de l'habiter, Revue HOMO, XXXIII, 1995, p 157, p 189, p198 / Annexes A3, A5.

<sup>61</sup> Bonafé-Schmitt J.P., Dahan J., Salzer J., Souquet M., Vouche J.P., Les médiations, la médiation, Erès, Ramonville Saint-Agne, 2003, p145.

<sup>62</sup> Annexe M3.

<sup>63</sup> Annexe A9 : L'Ardèche méridionale est classée 42ème bassin sur 42 en Rhône Alpes, au regard d'une série de critères liés au taux de chômage et à la précarité des emplois.

<sup>64</sup> Annexe A6.

sont les gens du pays, fiers de leurs générations précédentes. Deux mondes qui se découvrent à la récréation. Pas facile pour la maintenir. Ici, la concurrence est sérieuse. Les gros villages voisins surveillent avec attention notre température – si Chirols pouvait tomber malade... on récupérerait bien ses enfants orphelins"<sup>65</sup>. Parallèlement, "l'isolement de telles écoles rend les choses plus difficiles. Pour rapprocher les diversités culturelles, nous devons faire preuve de beaucoup d'initiative"<sup>66</sup>. Les conflits apparaissant dans les petites écoles sont vite personnalisés, amplifiés parce que concernant une grande part des habitants de la commune<sup>67</sup> : "la classe unique porte l'épreuve de maints regards"<sup>68</sup>, les pressions viennent tant des parents, que de la mairie, de l'éventuelle école privée, de la demande de lien convivial pour rassembler les générations dans le village (lotos, spectacles...).

- l'accès au logement et au foncier, dans une concurrence entre logement à l'année, résidences secondaires (utilisées moins de 15 jours par an) et gîtes réservés aux touristes, et en considérant que les nouveaux résidents, venant de quitter la ville, répugnent à se loger dans un logement social, sans disposer "de leurs 1000 m<sup>2</sup>"<sup>69</sup>. Cette pression ne va sans doute pas diminuer sachant que 27% des urbains disent avoir l'intention d'aller habiter en milieu rural dans les prochaines années<sup>70</sup>,
- les frictions quotidiennes en période touristique dans les zones de surfréquentation, entre résidents permanents, touristes et entrepreneurs touristiques. "Les habitants se sentent envahis, alors que les promeneurs se sentent rejetés"<sup>71</sup>,
- la flambée des prix de l'immobilier,
- la consommation d'eau en été<sup>72</sup>.

S'y ajoute l'exigence de l'ensemble de la société sur l'espace rural en tant que conservatoire d'un "espace de patrimoine naturel, architectural et culturel important"<sup>73</sup>.

### 2.2.3. La "campagne nature"

"Au lieu d'être un jeu à deux, le milieu rural génère des processus à trois : la nature, le territoire, l'environnement s'invitent sur des problèmes prégnants de gestion des ressources

---

<sup>65</sup> Rissoan M., Béraud-Williams S., L'Ardèche des préaux, La fontaine de Siloé, Motmélian, 2004, p10.

<sup>66</sup> Id p108.

<sup>67</sup> Annexes A8 et A9.

<sup>68</sup> Id p113.

<sup>69</sup> Annexe M5 et A6.

<sup>70</sup> Perrier-Cornet P., Les français et l'espace rural, Perceptions communes et pratiques différenciées, Revue Economie et humanisme n°362 2002, p26.

<sup>71</sup> Barret P. (Geysier), Guide pratique du dialogue territorial, Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, Fondation de France, 2003, p15.

Annexe 6.

<sup>72</sup> Annexe A6.

<sup>73</sup> Bontron J.C., La notion du ruralité à l'épreuve du changement social, Actes des Assises du CELAVAR, 2001, p18.

et de l'espace"<sup>74</sup>. La "campagne nature" détermine trois usages sociaux : la conservation de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et la prévention des risques naturels.

Cette exigence du global vers le local et également de l'urbain vers le rural est contradictoire. La société attend à la fois du rural cette fonction de conservatoire, et aussi, en raison de l'espace physique qui y est disponible, y voit une porte de sortie pour des nuisances qu'elle engendre (centres d'enfouissement des déchets, par exemple)<sup>75</sup>.

#### 2.2.4. La rencontre des trois campagnes

"Ces trois figures de l'espace rural sont imbriquées, interdépendantes, souvent concurrentes"<sup>76</sup>, et sont au coeur de tensions :

- entre agriculteurs, entrepreneurs touristiques, résidents permanents (captation d'eau, installation d'un bâtiment agricole, ou d'un complexe touristique...)<sup>77</sup>,
- entre défenseurs de la chasse, des sports de plein air et écologistes,
- entre promoteurs d'un développement économique basé sur l'accueil d'entreprises industrielles et de gros complexes touristiques, impliquant des aménagements lourds, et les tenants d'un développement plus diffus, basé sur un tissu de petites unités économiques et des infrastructures légères, respectueuses de l'environnement<sup>78</sup>.

Ces différents usages du rural mettent aussi en jeu la confrontation entre les intérêts individuels et l'intérêt général : la propriété du sol et l'initiative économique relèvent de la sphère individuelle, alors que la préservation de ressources naturelles ou d'un cadre paysager relève du collectif.

"Nos sociétés acceptent de moins en moins que la gestion des espaces ruraux soit exclusivement conduite par les agriculteurs ou par les forestiers en fonction de critères productifs. Des pressions s'exercent un peu partout au niveau local, pour que soient intégrés d'autres enjeux et d'autres acteurs (loisirs, protection des habitats, biodiversité, paysage,...)<sup>79</sup>.

L'espace rural est ainsi le théâtre de conflits d'intérêt et de jeux de pouvoirs, qui se cristallisent particulièrement autour de projets de développement rural<sup>80</sup> :

- aux questions tangibles d'intérêt s'ajoute la dimension fantasmagique de perte du contrôle et du pouvoir<sup>81</sup> entre de multiples catégories d'acteurs (techniciens du développement

---

<sup>74</sup> Annexe M6.

<sup>75</sup> Annexes M5, A3 et A9.

<sup>76</sup> Id, p19.

<sup>77</sup> Annexe M1, A10.

<sup>78</sup> Annexes M5.

<sup>79</sup> Barret P. (Geysler), Guide pratique du dialogue territorial, Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, Fondation de France, 2003, p16.

<sup>80</sup> Annexe A1.

<sup>81</sup> Annexes M3 et M4.

- rural, chefs d'entreprises, élus locaux et associatifs, collectivités territoriales...),
- ces fantasmes se traduisent par des pratiques qui clivent les positions des uns et des autres, au détriment d'une vision d'ensemble des difficultés à traiter : "baronnies", dans lesquelles les élus locaux se vivent comme les patrons du territoire<sup>82</sup>, corporatismes divers, individualisme<sup>83</sup>,
  - ce théâtre se joue parfois sur le mode du huis clos, créant un "microcosme terrifiant"<sup>84</sup> : espaces restreints, avec des acteurs qui ne se renouvellent que peu et des conflits ancrés parfois dans un passé lointain<sup>85</sup>, surtout dans des zones dotées d'identités fortes ou géographiquement enclavées (vallées, plateaux) d'où l'apport d'acteurs périphériques est exclu. Ce phénomène est renforcé par le fait qu'il y a peu à partager sur un plan économique<sup>86</sup>.

Comment dans ces conditions, échapper :

- au consensus mou, qui ne froisse pas mais n'amène rien, entretient l'immobilisme,
- ou à des conflits, qui perdurent sans jamais se résoudre et paralysent les acteurs, ou qui se résolvent par l'exclusion d'acteurs ou d'espaces (élimination d'acteurs, abandon de sous-parties d'espaces)<sup>87</sup> ?

## 6. L'émergence de besoins en matière de médiation en milieu rural

En m'inscrivant dans la continuité des recherches de Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, je considérerai "que la médiation n'est pas seulement une technique de gestion des conflits mais aussi une forme de régulation sociale"<sup>88</sup>.

Prolongeant le mouvement général de notre société, la perte, au cours du dernier siècle, d'espaces de lien et de régulation sociale <sup>89</sup>en milieu rural appelle leur renouvellement :

- les formes, les figures ou les lieux traditionnels de régulation sociale ont en grande partie disparu : figures traditionnelles d'autorité (curé, pasteur, instituteur en tant que détenteur du savoir, juge de paix<sup>90</sup>), fêtes traditionnelles, rites religieux, pratique de la pacha<sup>91</sup>,

<sup>82</sup> Annexes A2, A4 et A6.

<sup>83</sup> Annexe A3.

<sup>84</sup> Annexe A1.

<sup>85</sup> Annexe M5.

<sup>86</sup> Annexe M3 et A6.

<sup>87</sup> Annexe A1.

<sup>88</sup> Bonafé-Schmitt J.P., Dahan J., Salzer J., Souquet M., Vouche J.P., Les médiations, la médiation, Erès, Ramonville Saint-Agne, 2003, p10.

<sup>89</sup> Morhain Y., Médiation et lien social, Hommes et perspectives, Revigny-sur-Ornain, 1998, p63.

<sup>90</sup> Véron-Clavière C., Un artisan de paix en Ardèche au XIXème siècle, Simon-Pierre Cognac Juge de Paix 1830-1840, Editions Loysel, Paris, 1994.  
Annexe M5.

<sup>91</sup> Mon père, d'origine Lozérienne, me raconte cette scène, courante dans les foires de la Lozère à l'Ardèche, dans laquelle l'accord verbal, la pacha, - qui a plus de valeur que n'importe quel contrat écrit - est facilité si nécessaire par l'intervention d'un tiers, personne connue pour sa pondération, sa sagesse, ou qui aime à intervenir dans ce type de négociation.

intermédiaires de mariage<sup>92</sup>...

- services publics, écoles et bureaux de poste de villages (voir mouvements citoyens récents en Creuse), petits commerces<sup>93</sup>, se sont rarifiés, alors que les foires et marchés se sont théâtralisés à l'attention des touristes.

Dans les conflits, les pouvoirs publics n'interviennent que très peu (par exemple, concernant l'implantation d'un projet touristique, dès lors qu'il est conforme à la loi<sup>94</sup>). De même pour les structures professionnelles (dans les conflits intra-entreprises<sup>95</sup>).

Reste le Maire, très sollicité au quotidien dans une fonction de médiation.

Mais "l' élu est sur le grill, 24 heures sur 24, pour la gestion de petits conflits qui l'empêchent d'être visionnaire"<sup>96</sup>. De plus, dans un contexte politique, économique et juridique qui se complexifie, de nombreux élus manquent de méthode et de temps pour apporter des réponses satisfaisantes en termes de régulation sociale. Souvent impliqués eux-mêmes dans les difficultés qu'ils sont censés résoudre, ils sont l'objet ou acteurs de conflits<sup>97</sup>.

Reste l'impulsion de dispositifs publics (Chartes environnement, Chartes de paysage, Natura 2000<sup>98</sup>, Pays, Comités de Bassin d'Emploi...) et d'associations qui cherchent à instaurer des modes de régulation participatifs<sup>99</sup>.

Dès lors, la médiation peut constituer l'un des éléments "d'un processus civilisateur qui consacrerait la victoire d'Eros sur Thanatos"<sup>100</sup>.

"Le conflit cesse d'apparaître comme une pathologie du lien social, devient une occasion de socialisation. La solidarité se construit désormais autant sur des liens positifs que sur la conflictualité"<sup>101</sup>.

"La médiation (...) se situe dans cet entre-deux, qu'il se nomme relation sociale ou conflit. Elle n'est ni seulement technique, ni mode original de résolution de conflits ; c'est avant tout un certain rapport à l'autre qu'elle vient constater et instituer. Elle repose à notre sens aussi sur une nouvelle configuration entre identité et altérité. C'est en prenant toute la mesure de la différence, qu'elle soit culturelle, sociale, économique, générationnelle que la démarche

<sup>92</sup> Béraud-Williams S., La noce ardéchoise, La mirandole, Pont Saint Esprit, 1990, p68

"ces intermédiaires, qui étaient des gens sans doute doués pour la diplomatie, avaient pour tâche de faciliter les rapprochements entre deux jeunes gens en vue de leur mariage et d'entraîner l'adhésion des familles à ce projet". Ils intervenaient particulièrement dans deux cas : "s'il y a trop grande disproportion de fortune, si le soupirant est trop timide".

Annexe A10.

<sup>93</sup> Annexe A2.

<sup>94</sup> Annexe A7.

<sup>95</sup> Annexe A2 et A11.

<sup>96</sup> Annexe M5, A4 et A6.

<sup>97</sup> Annexes M6, A4 et A9.

<sup>98</sup> Barret P. (Geysler), Guide pratique du dialogue territorial, Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, Fondation de France, 2003, p17.

<sup>99</sup> Annexes M5, A3, et A9.

<sup>100</sup> Plon M. Et Rey-Flaud H. (sous la direction de), La pulsion de mort, Entre psychanalyse et philosophie. Ramoville Saint Agnes Erès 2004, p16.

<sup>101</sup> Younes C. et Le Roy E. (sous la direction de), Munck J., Médiation et diversité culturelle, pour quelle société ?, 1995, p61.

de médiation prend tout son sens"<sup>102</sup>.

Dans cet esprit, le milieu rural semble receler d'importants besoins en matière de médiation, entendue comme culture et outil du tissage de lien social, à l'échelle inter-individuelle ou collective, concernant :

- la médiation territoriale, visant à favoriser le dialogue entre tous les acteurs d'un territoire<sup>103</sup> ou la médiation environnementale, concernant les questions de protection de l'environnement<sup>104</sup>, dans la perspective d'un développement durable,
- la médiation dans et entre les organisations (entreprises<sup>105</sup>, administrations, associations),
- la médiation en milieu scolaire, facilitant la résolution des conflits et concourant à l'éducation à la citoyenneté et à la paix<sup>106</sup>,
- la médiation judiciaire ou civile, notamment sur les questions de foncier<sup>107</sup>, et la médiation familiale, pour "poser les bases d'une solidarité de proximité"<sup>108</sup>.

Envisagées conjointement, ces différentes formes de médiation peuvent participer à l'élaboration de "territoires à vivre" en milieu rural, évoluant sous la bienveillance d'Eros.

Je conclurai ce chapitre en soulignant que, dans une démarche d'approfondissement de cette thématique de recherche, une enquête auprès d'un nombre significatif d'acteurs à l'échelle d'un territoire rural permettrait un affinement et une validation des besoins repérés ici.

---

<sup>102</sup> Younes C. et Le Roy E. (sous la direction de), Munck J., Médiation et diversité culturelle, pour quelle société ?, 1995, p8.

<sup>103</sup> Barret P. (Geysler), Guide pratique du dialogue territorial, Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, Fondation de France, 2003, p6.

<sup>104</sup> La distinction entre la médiation environnementale et la médiation territoriale souffre encore d'un certain flou : pour certains auteurs, la première est convoquée par un acteur, souvent promoteur du projet, alors que la seconde émerge d'un jeu multilatéral.

Beuret J.E. Et Trehet C., Pour la gestion concertée de l'espace rural : appuyer des médiations territoriales, Le courrier de l'environnement n°43, INRA, mai 2001.

Pour d'autres (note ci-dessus), la notion de "dialogue territorial", qui inclut les pratiques de médiation, englobe dans une même démarche les questions liées à l'environnement et au développement local. J'opte ici pour cette deuxième solution.

<sup>105</sup> Stimec A., La médiation en entreprise, faciliter le dialogue, gérer les conflits, favoriser la coopération, Dunod, Paris, 2004.

<sup>106</sup> Bonafé-Schmitt J.P., Dahan J., Salzer J., Souquet M., Vouche J.P., Les médiations, la médiation, Erès, Ramonville Saint-Agne, 2003, p14.

<sup>107</sup> Annexe M4.

<sup>108</sup> Bonafé-Schmitt J.P., Dahan J., Salzer J., Souquet M., Vouche J.P., Les médiations, la médiation, Erès, Ramonville Saint-Agne, 2003, p145.  
Annexes M3 et M4.

## Partie II – Esprit des villes, esprit des champs :

### Pratiques de médiation en milieu rural

---

A partir des besoins en matière de médiation émergeant en milieu rural, pour cerner les particularités des pratiques de médiation en milieu rural vis à vis des pratiques urbaines, j'ai successivement analysé les logiques qui les sous-tendent, les processus qu'elles mettent en oeuvre, tenté une approche de leur développement actuel, et cerné les freins à leur expansion. La série de témoignages recueillis pour la présente étude donne un éclairage sur des pratiques dont je ne saurais faire généralité, quant au nombre limité de personnes rencontrées, et aux champs de médiation abordés, qui ne couvrent pas l'ensemble des champs existants. Je complète ces informations en m'appuyant sur les quelques repères bibliographiques relatifs à cette thématique.

#### 4. Les logiques qui sous-tendent les pratiques de médiation en milieu rural

Je m'intéresse dans un premier temps aux pratiques qui sont le fruit d'*instances* de médiation<sup>109</sup>, pour évoquer ensuite les *activités* de médiation en milieu rural, correspondant à des pratiques de médiation "de facto", menées par des acteurs sociaux qui, ponctuellement, jouent un rôle de médiation<sup>110</sup>.

##### 1.1. Les pratiques mises en oeuvre par des instances de médiation

Les pratiques observées au cours des entretiens, et analysées ici sont :

- sociétales<sup>111</sup>, c'est-à-dire à l'initiative d'organismes privés, même si certaines se développent en étroite relation avec l'institution judiciaire<sup>112</sup> ;
- professionnelles, et non bénévoles (sauf accessoirement, pour créer l'occasion de parfaire une pratique<sup>113</sup>) ;
- non exclusives (complétées par d'autres activités), même si l'objectif de certaines personnes est qu'elles le deviennent<sup>114</sup>.

J'ai constitué une grille d'observation à partir de critères comme l'origine de ces pratiques

---

<sup>109</sup> Morhain Y. (sous la direction de), Bonafé-Schmitt J.P., Médiation et lien social, Hommes et perspectives, Revigny-sur-Ornain, 1998, p48.

<sup>110</sup> Activités de médiation : annexes A2 (élu professionnel et consulaire), A3 (animateur développement local), A4 (animateur développement local), A6 (maire), A8 (inspecteur E.N.), A9 (animateur développement local), A10 (projets cherchant à renforcer les lein social).

<sup>111</sup> Morhain Y. (sous la direction de), Bonafé-Schmitt J.P., Médiation et lien social, Hommes et perspectives, Revigny-sur-Ornain, 1998, p57.

<sup>112</sup> Annexes M4, voire M5.

<sup>113</sup> Annexe M2.

<sup>114</sup> Annexes M2 et M4.

(rurale / urbaine), leur cadre (économique, à but lucratif, ou associatif), leur domaine privilégié d'intervention (inter-individuel ou collectif), leur champ d'application (familiale, territoriale...), que j'ai complété avec les concepts suivants :

- logique "problem solving" / logique "transformative", concepts synthétisés par Jacques Faget<sup>115</sup>, la logique "problem solving" marquant une orientation particulière vers la résolution du conflit, la conduite du processus par un expert, la centration sur le présent et le futur, une canalisation des émotions et la recherche d'un arrangement, alors que la logique "transformative" privilégie le renforcement de l'"empowerment" des personnes (capacité à être pleinement acteur de sa vie), le processus étant défini par rapport aux objectifs des personnes elles-mêmes, incluant l'examen du passé comme une façon d'encourager la reconnaissance de l'autre, accueillant les émotions, non focalisé sur la recherche d'une solution ;
- médiation de conflit / médiation de projet / concertation, concepts synthétisés par Philippe Barret<sup>116</sup>, la médiation de projet étant entendue comme un processus de dialogue, avec l'aide d'un tiers extérieur, visant à "se mettre d'accord" (sans qu'à priori, il y ait conflit) pour le montage ou l'évolution d'un projet commun à plusieurs acteurs locaux (le but de la médiation étant de faciliter le dialogue et de veiller au respect de tous les intérêts) ; la concertation étant définie comme un processus d'échange en vue d'un projet, mais n'aboutissant pas à une prise de décision commune à tous les acteurs du dialogue.

Le tableau qui suit résume ces observations, en classant chaque pratique de médiation selon qu'elle est ou non issue du milieu rural<sup>117</sup>.

J'entends par "issue du rural" le fait d'avoir émergé d'une action ou d'une réflexion spécifiquement liée au milieu rural.

Dans cette analyse, j'ai cherché à dégager une dominante pour chaque pratique observée, au regard de chaque critère. Les choix posés à cette occasion sont ouverts au débat, et je précise en annexe certains éléments qui les ont orientés<sup>118</sup>.

---

<sup>115</sup> Conférences de Jacques Faget "Etats et pratiques de la médiation en France et en Europe", d'après Folger et Bush, *The promise of mediation*, 1994.

<sup>116</sup> Barret P. (Geysler), *Guide pratique du dialogue territorial, Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local*, Fondation de France, 2003, p20.

<sup>117</sup> Chaque instance de médiation (M1 à M6) renvoie à une synthèse d'entretien située en annexe.

<sup>118</sup> Fiche N°1.

Pratiques de médiation en milieu rural : dans quelles logiques ?						
	M1	M2	M6	M3	M4	M5
Issues du rural	X	X	X			
Non issues du rural				X	X	X
Cadre associatif	X	X	X	X		X
Cadre libéral					X	X
Collective	X	X	X			X
Inter-individuelle		X		X	X	X
Champ d'application <sup>119</sup>	T	T, F, P	T, O	F	J, dont O, F	E, O, J
Transformative	X	X	X			
“Problem solving “				X	X	X
Médiation de conflit	X	X	X	X	X	X
Médiation de projet	X	X	X			X
Concertation	X	X	X			X

Globalement, les pratiques observées ici, issues du milieu rural, sont :

- portées par des structures associatives,
- axées sur l'intervention collective et sur l'appui au dialogue territorial,
- élargies aux médiations de projet et aux situations de concertation (qui font l'objet d'une demande plus importante que celle relative aux médiations de conflits<sup>120</sup>),
- assez nettement élaborées sur le modèle transformatif.

Elles prennent en compte l'espace rural dans sa globalité, la médiation étant un moyen d'y développer une gestion communautaire des difficultés et des projets<sup>121</sup>, dans une logique ascendante (issue du milieu concerné).

Les pratiques observées ici, non issues du rural, sont plus hétérogènes et plus structurées autour du modèle “problem solving”, implantées en milieu rural dans une logique plus descendante.

Ces constats tendent à dessiner une spécificité des pratiques de médiation issues du rural : axées sur le collectif, dans un modèle transformatif, communicationnel. Cette spécificité demanderait à être vérifiée à plus grande échelle, par une démarche d'enquête s'appuyant sur un échantillon permettant ou approchant la validité statistique. Cependant, je soulignerai combien ces pratiques me semblent en adéquation avec les besoins spécifiques de l'interculturel, de l'intergénérationnel, et de la rencontre d'intérêts divergents en milieu rural, pour lesquels une intervention impliquant le collectif, dans une perspective d'“empowerment”

<sup>119</sup>champs d'application de la médiation : médiation territoriale (T), médiation environnementale (E), médiation dans les organisations (entreprises, administrations, associations : O), médiation familiale (F), médiation pénale (P), médiation judiciaire (concernant des problématiques variées : foncier, voisinage, santé...).

<sup>120</sup> Annexes M2 et M6  
<sup>121</sup> Beuret J.E. Et Trenet C., Pour la gestion concertée de l'espace rural : appuyer des médiations territoriales, Le courrier de l'environnement n°43, INRA, mai 2001.

des personnes, m'apparaît plus puissante qu'une approche inter-individuelle, et plus pertinente qu'une action menée dans une posture d'expert en résolution de problèmes. Une analyse plus fine, croisant les différents types de pratiques de médiation avec chaque type de besoins rencontrés en milieu rural, permettrait, là encore, un éclairage plus précis sur cette question.

Cette spécificité des pratiques de médiation issues du rural se retrouve également dans les *activités* de médiation en milieu rural, qui ne sont pas le fruit d'*instances* de médiation.

## 1.2. Les activités de médiation

Ces activités de médiation concernent largement le dialogue territorial. Elles constituent de véritables médiations territoriales, ou participent à la promotion d'une culture de médiation, à l'image de certaines formes de médiation sociale.

### 1.2.1. Les médiations territoriales

Certaines activités de médiation territoriale visent une gestion concertée de l'espace rural sans être portées par des instances de médiation.

Jean-Eudes Beurret et Christophe Trehet les étudient avec autant d'intérêt que les précédentes en ce qu'elles consistent aussi "à agir au sein d'un processus de concertation plus ou moins formalisé ou à susciter son émergence, pour catalyser la construction d'accords formels ou tacites qui contribuent à une gestion concertée de biens ou d'espaces inscrits dans un territoire, sans en influencer le contenu, ceci entre plusieurs catégories d'acteurs porteurs de demandes divergentes concernant l'utilisation et le devenir des objets concernés. (...) Dans les démarches ascendantes, l'initiative est prise par des acteurs locaux dans un territoire perçu comme leur "communauté d'appartenance"<sup>122</sup>.

Les auteurs définissent ainsi un concept de "médiation-passerelle", et le rapprochent de "la notion de médiation citoyenne proposée par Six (1995)".

La médiation-passerelle s'institue à partir d'une ou plusieurs "figures locales" qui n'ont pas été convoquées comme médiateurs, mais jouent ce rôle de fait<sup>123</sup>, après avoir construit leur propre légitimité. Elles sont dotées de la qualité d'"êtres équivoques" qui tient à une "multi-appartenance (élu et agriculteur, écologiste et agriculteur...)", "mais aussi à ce que Doidy (1999) appelle "l'expérience d'un détour"<sup>124</sup> géographique ou professionnel. Ces détours semblent favoriser "la perception des attachements", et donc l'investissement personnel de ces acteurs dans les initiatives de médiation, où "la posture du médiateur combine un certain détachement vis à vis de l'action, gage de neutralité, mais aussi une implication

---

<sup>122</sup> Id.

<sup>123</sup> Id.

<sup>124</sup> Id.

nécessaire pour faire advenir une parole de la part de ceux qui y sont à priori hostiles"<sup>125</sup>.

De nombreuses pratiques de ce type sont recensées dans le recueil d'expériences réalisé par l'association Geysier en partenariat avec la Fondation de France<sup>126</sup>.

Les activités de médiation territoriale en milieu rural sont également le fruit de l'initiative publique. En témoigne l'expérience concernant la mise en oeuvre, en Ardèche Méridionale, d'un dialogue social en vue de construire un projet de territoire intégrant les dimensions ressources humaines, emploi et formation<sup>127</sup>.

### 1.2.2. La contribution à une culture de médiation

Au delà des expériences de médiation au sens strict - visant à faciliter le dialogue entre différentes catégories d'acteurs en recherche d'un accord -, je mentionnerai certaines initiatives qui, sans le nommer de cette façon, contribuent à promouvoir une "culture de médiation".

Je rapproche ces initiatives, dans leur esprit et leurs finalités, de certaines formes de médiation sociale, tout particulièrement dans l'acception qu'en propose Jean Bilard lorsqu'il écrit que "la médiation sociale qui a pour finalité le renforcement du lien social en crise, se doit d'utiliser tous les espaces et pratiques pouvant développer ou recomposer des formes de sociabilité, insuffler de la communication, ouvrir sur des comportements citoyens"<sup>128</sup>.

Je citerai quelques exemples de ces projets qui, sans relever de la médiation stricto sensu, n'en ont pas moins un grand intérêt au regard des besoins spécifiques au milieu rural, notamment parce qu'elles placent les citoyens eux-même au coeur de la démarche :

- projet porté par des femmes d'agriculteurs sur le plateau ardéchois, (zone très touchée par la désertification) visant à créer du lien entre elles, et entre leur territoire et celui de jeunes urbains ; ce projet a utilisé le vecteur culturel d'ateliers d'écriture accompagnés par un auteur de romans policiers, de veillées tournantes, et d'échanges avec des jeunes de banlieues par le biais des N.T.I.C.<sup>129</sup>,
- projet mettant en lien les habitants de villages sur différents thèmes successifs (les résistances, la mémoire huguenote, la soie, les enfants de l'assistance publique), par le biais d'ateliers d'écriture animés par des poètes, avec restitution à la population locale (public très mixte : jeunes, personnes âgées, nouveaux et anciens résidents),
- projet d'échanges thématiques à l'initiative de l'Education Nationale, entre personnes en maisons de retraite et écoliers ou lycéens (sur la guerre de 39-45, sur l'école), avec restitution sous forme d'exposition à la population locale,

---

<sup>125</sup> Id.

<sup>126</sup> Geysier – Fondation de France, 100 expériences de dialogue territorial, projets soutenus par la Fondation de France 1997-2001, mars 2003.

<sup>127</sup> Annexes A2, A3 et A9.

<sup>128</sup> Morhain Y. (sous la direction de), Médiation et lien social, Hommes et perspectives, Revigny-sur-Ornain, 1998, p 161.

<sup>129</sup> Annexe A4.

- projet "Mémoire, saveurs et création", qui propose, à l'initiative de la D.R.A.F., une médiation entre producteurs et consommateurs à partir d'un travail entre producteurs locaux et lycéens, élaboré par l'intermédiaire de la création artistique (théâtre, arts plastiques)<sup>130</sup>.

La participation d'artistes ou de chercheurs offre dans ces initiatives la distance, le support pour l'élaboration d'une parole et l'occasion du lien. L'espace culturel apparaît ainsi (à l'image de l'espace sportif dans certaines expériences urbaines) "comme un espace d'entre-deux, une "aire intermédiaire d'expérience""<sup>131</sup>. Je soulignerai aussi le rôle fondamental joué par les associations en milieu rural en matière d'accueil de nouvelles populations, d'interculturel ou l'intergénérationnel<sup>132</sup>.

Je terminerai en évoquant le fait que, comme en milieu urbain, de multiples acteurs sociaux exercent ponctuellement des *fonctions de médiation, sans être des instances de médiation* : élus locaux<sup>133</sup> ou professionnels<sup>134</sup>, animateurs de développement local<sup>135</sup>, chefs d'entreprises<sup>136</sup> ou responsables associatifs dans des conflits internes, inspecteurs de l'Education Nationale<sup>137</sup>, dans les conflits entre une communauté scolaire et les parents d'élèves ou des communes... Opérer cette distinction me semble fondamental pour ne pas entretenir le flou qui règne autour du terme "médiation" et sombrer dans ce que Jacques Faget nomme un "usage discursif".

## 2. Les processus de médiation en milieu rural

Ces processus ne se distinguent pas significativement de ceux mis en oeuvre en milieu urbain<sup>138</sup>, particulièrement en matière pénale ou familiale.

Je préciserai tout de même les contours du processus développé en médiation territoriale<sup>139</sup>, vu l'importance que celle-ci revêt ou pourrait revêtir en milieu rural :

- basé sur un diagnostic commun de départ permettant de connaître les acteurs et les besoins concernés, et de donner leur place aux principales composantes en présence<sup>140</sup>,

<sup>130</sup> Annexe A10,  
Revue Trait d'union Agri-culturel, DRAF, 2004, n°5.

<sup>131</sup> Morhain Y. (sous la direction de), Médiation et lien social, Hommes et perspectives, Revigny-sur-Ornain, 1998, p 162.

<sup>132</sup> Voir notamment le travail de réseaux tels que les CIVAM et leur opération "De ferme en ferme", le réseau rural de Peuple et culture, le réseau AFIP, le réseau Rhône-Alpin des Sites de Proximité.

<sup>133</sup> Annexe A6.

<sup>134</sup> Annexe A2.

<sup>135</sup> Annexes A3, A4, A11.

<sup>136</sup> Annexe A2.

<sup>137</sup> Annexe A8.

<sup>138</sup> Annexe M2.

<sup>139</sup> Telle que livrée dans les annexes M1, M2 et M6 et décrite dans :  
Barret P. (Geysler), Guide pratique du dialogue territorial, Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, Fondation de France, 2003, p27.

<sup>140</sup> Annexes M1 et M6.

- au rythme potentiellement étiré dans le temps,
- mobilisant un nombre important de participants, ce qui suppose la mise en place de dynamiques de représentation de certaines catégories d'acteurs, et suppose une réflexion sur le lien à créer et à maintenir avec l'ensemble de la population, sachant que le processus ne peut se dérouler qu'avec un nombre limité de personnes,
- prévoyant différentes instances de dialogue : instances officielles, groupes de travail, réunions spécifiques sur une tension ou un problème...
- associant souvent le médiateur à une personne ayant une fonction d'animation pour le commanditaire (la co-médiation stricto-sensu est la plupart du temps écartée pour des raisons économiques),
- impliquant une teneur en émotion moins importante (ou bien l'expression des émotions y est-elle plus contrôlée par les personnes, puisqu'en public ?),
- mettant en scène des groupes d'intérêt plus identifiés que ceux apparaissant en ville (tels que chasseurs, écologistes, agriculteurs, touristes) ; en cela, elle semble à l'un de mes interlocuteurs plus proche du modèle "pur" de médiation que la médiation territoriale pratiquée en milieu urbain, où "le jeu est plus réduit, simplement entre les élus et le reste de la population, peut-être à cause du fait que les gens vivent les uns sur les autres, ils ont l'habitude travailler avec la masse, la différenciation sociale est moindre"<sup>141</sup>.

Je retiendrai ce dernier élément comme spécifique au milieu rural, les autres composantes de ce processus pouvant être similaires à celles d'une médiation territoriale qui se déroulerait en milieu urbain.

La médiation territoriale en milieu rural, dans sa forme "médiation-passerelle"<sup>142</sup>, présente également la particularité d'être menée par un acteur émergent du tissu local, qui se trouve médiateur de facto. Plus que dans tout autre milieu, cette pratique semble pertinente dans sa faculté de créer le lien et de faire advenir la parole.

A ce titre, elle met à mal la question de la neutralité du tiers dans la médiation, qui dans ce cas, n'est intrinsèquement pas possible, et qui, de façon plus générale, pour certains auteurs parmi lesquels Jacques Faget, est fantasmatique (on n'est jamais neutre...). Je lui préfère la notion de "multipartialité"<sup>143</sup> qui souligne pour moi le fait que le médiateur se doit d'être *et* pour l'un *et* pour l'autre.

La médiation territoriale pose également la question de l'indépendance du médiateur : lorsque le projet est financé par l'une des parties, l'indépendance du médiateur ne tient plus qu'à sa propre capacité à l'absence de parti pris au cours du processus et à une prise en compte similaire des intérêts et de la parole de chacun.

Le recours à la formation à la médiation, l'affirmation d'une éthique forte auprès du

<sup>141</sup> Annexe M6.

<sup>142</sup> Beuret J.E. Et Trehet C., Pour la gestion concertée de l'espace rural : appuyer des médiations territoriales, Le courrier de l'environnement n°43, INRA, mai 2001.

<sup>143</sup> d'après Jacques Salzer.

commanditaire, et "l'adoption de codes déontologiques, c'est-à-dire de règles communes aux médiateurs"<sup>144</sup> me semblent, à cet égard, indispensables.

### 3. Les tendances du développement de la médiation en milieu rural

Ne disposant pas d'éléments chiffrés me permettant une approche comparative milieu rural / milieu urbain, je me limiterai à dégager les tendances et les impressions issues de mes enquêtes. Globalement, la médiation reste peu connue, sauf dans le domaine familial et pénal, et semble être tout de même en développement.

Le développement de la médiation est perceptible en Ardèche dans le domaine judiciaire<sup>145</sup> (civil et pénal), à l'initiative des parquets.

La médiation territoriale en milieu rural est quantitativement significative en France et, semble-t-il, dans un lent mouvement d'expansion.

- Jean-Eudes Beuret et Christophe Trehet (Ecole nationale supérieure d'agronomie de Rennes), à partir d'un observatoire régional des dynamiques locales de gestion concertée de l'espace rural, ont recensé 86 cas en Bretagne<sup>146</sup>.
- La centaine de projets co-financés par la Fondation de France<sup>147</sup> sur tout le territoire français compte une grande majorité d'initiatives concernant le milieu rural.
- Le développement de la médiation est soutenu par l'instauration de procédures (Natura 2000, gestion de l'eau., P.L.U.)<sup>148</sup>.
- Les pratiques concernent essentiellement l'accompagnement de processus de concertation, quelques médiations de projets, et pas de médiations de conflits<sup>149</sup>.
- Pour l'un de nos interlocuteurs, néanmoins, "la médiation en milieu rural n'est pas connue, n'existe pas : il n'y a ni demande, ni argent"<sup>150</sup>. Mais d'ajouter que "lors d'actions de formation à la médiation auprès d'agents de développement local en milieu rural, la médiation retient l'attention, cela "parle" aux gens", ou encore, "actuellement, il n'y a de place pour personne, mais dans l'avenir, il y aura de la place pour plus d'un".
- Enfin, je mentionnerai la mise en oeuvre d'une expérience "femmes relais" dans un quartier sensible de la petite ville locale, sorte de "greffe" locale d'une initiative relevant de la médiation sociale en milieu urbain.

---

<sup>144</sup> Barret P. (Geysler), Guide pratique du dialogue territorial, Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, Fondation de France, 2003, p27.

<sup>145</sup> Annexe M4.

<sup>146</sup> Beuret J.E. Et Trehet C., Pour la gestion concertée de l'espace rural : appuyer des médiations territoriales, Le courrier de l'environnement n°43, INRA, mai 2001.

<sup>147</sup> Geysler – Fondation de France, 100 expériences de dialogue territorial, projets soutenus par la Fondation de France 1997-2001, mars 2003.

<sup>148</sup> Annexes M5 et M6.

<sup>149</sup> Annexe M6 et M2.

<sup>150</sup> Annexe M2.

Concernant la médiation dans les organisations (entreprises, administrations, associations) :

- des médiations de projets, entendues comme des organisations souhaitant repenser leur projet, sont mentionnées par un médiateur intervenant en région PACA et Rhône-Alpes<sup>151</sup>,
- un premier cas de médiation émanant du Tribunal de commerce est évoqué par un médiateur Ardéchois<sup>152</sup>, ainsi que des cas concernant des sociétés agricoles,
- mais pour les structures enquêtées qui pourraient jouer comme relais (structures de développement local, Prud'hommes), la médiation dans les organisations ne fait pas partie des usages en Ardèche<sup>153</sup>.

Aucune expérience de médiation en milieu scolaire n'a été évoquée durant mon enquête, si ce n'est un projet en cours de médiations familiales<sup>154</sup> qui, dans les faits, consiste plutôt en une démarche d'information et de sensibilisation vers les familles d'enfants en difficulté. Le contact que j'ai eu avec l'association Génération Médiateurs (Paris), réseau spécialisé dans la médiation scolaire, indique que s'il y a bien des demandes émanant du milieu rural, elles paraissent moins motivées, car moins urgentes que les urbaines, et se compliquent de difficultés matérielles de mise en place (notamment dues aux problèmes horaires liés aux arrivées et départ des cars).

Partant du constat global d'un développement encore très modeste de la médiation en milieu rural, j'explore les facteurs limitatifs à son expansion.

#### **4. Les freins au développement de la médiation en milieu rural**

Les témoignages recueillis révèlent et précisent de nombreux freins concernant le développement de la médiation en milieu rural. Chacun de ces facteurs limite potentiellement l'accès des acteurs ruraux à la médiation ou leur faculté à se projeter dans une démarche de médiation.

Je les regroupe ici par thèmes, sachant que ces éléments sont interdépendants.

*Représentations négatives ou confuses du médiateur et de la médiation :*

- les craintes liées au statut du médiateur en milieu rural, s'il semble en position de supériorité et vient d'ailleurs, il n'aura pas de légitimité, et son intervention risque d'être perçue comme une agression ("qui c'est celui là, pourquoi il s'intéresse à nous, d'où il vient ?")<sup>155</sup> ;

---

<sup>151</sup> Annexe M6.

<sup>152</sup> Annexe M4.

<sup>153</sup> Annexes A2, A4, A7, A11.

<sup>154</sup> Annexe A8 : suite à une loi destinées à résoudre des problèmes d'absentéisme scolaire, les familles se voient proposer de suivre des modules de soutien à la parentalité, avant la mise en oeuvre de poursuites pénales.

<sup>155</sup> Annexes A2, A6, A7.

- la médiation est très peu connue (ce sont les acteurs qui connaissent qui proposent la démarche), particulièrement pour des interventions en amont (pas en phase conflictuelle)<sup>156</sup> ;
- la confusion qui règne, plus encore qu'en milieu urbain, autour du mot médiation, associé aux médiateurs institutionnels, sociaux, victime d'"usages discursifs" (ce qui en fait un terme "valise", galvaudé, on a l'impression d'en faire sans en faire, on en fait sans le savoir...), à d'autres types d'intervention, comme la conciliation, avec des effets sur la perception qu'ont les gens des apports possibles de la médiation<sup>157</sup> ;
- les représentations qui ont cours concernant la médiation qui évoque un certain intellectualisme, la "psy" (et la crainte d'être violé dans son intimité), voire un côté gourou, ou bien, dans les endroits pauvres, isolés, la méfiance du langage construit ("il a un bon langage"), celui des notables, lié au pouvoir, à la manipulation possible dans l'inconscient collectif<sup>158</sup> ;
- l'association à la médiation sociale, perçue comme "des jeunes sans travail que l'on paye avec notre argent", déprécie le mot médiation ; le mot médiateur semble moins déprécié (associé aux médiateurs bancaire, à la radio, de la République)<sup>159</sup> ;
- la perception de la temporalité de la médiation comme un "temps long", voire une perte de temps en palabres, même si, parfois, elle peut permettre de résoudre rapidement certains problèmes<sup>160</sup>.

*Problématiques qui semblent atténuées en milieu rural :*

- les situations sociales sont moins aigües qu'en milieu urbain (voir ci-dessus, point sur la médiation en milieu scolaire), plutôt caractérisées par un délitement lié à des phénomènes de désertification et de perte d'espaces sociaux de rencontre, ou à une vision morbide de la situation du rural<sup>161</sup> ;
- les personnes peuvent vivre avec les conflits à l'échelle d'un territoire, les régler n'est pas vital (contrairement à un couple, des voisins, les acteurs d'un conflit du travail, quotidiennement confrontés au problème)<sup>162</sup>.

*Aspects de la culture rurale défavorables au dialogue et au "construire ensemble" :*

- la France, particulièrement en milieu rural, a une culture du combat, pas une culture de la discussion (les personnes dont l'avis n'est pas retenu se sentent rejetées, alors qu'il reste quelque chose de leur avis, même dilué, celles qui veulent exprimer un avis n'entendent

<sup>156</sup> Annexes M1, M4, A1, A11.

<sup>157</sup> Annexes M2, M4, A1.

<sup>158</sup> Annexes A1, A2 A5, A7, A9.

<sup>159</sup> Annexes A1 et A2.

<sup>160</sup> Annexes M1, M2, A3.

<sup>161</sup> Annexes M3, A1, A2, A4, A7.

<sup>162</sup> Annexe M2.

rien du reste) ; pas une culture de la prise en compte de l'autre (même si, en milieu rural, la télévision a contribué à découvrir des vies, des positions différentes de la leur, qui crée une ouverture pour la prise en compte de l'autre) ; la mobilisation des personnes est surtout liée à des conflits, des problèmes immédiats, mais pas à du "construire ensemble, se comprendre"<sup>163</sup> ;

- la prégnance d'une culture binaire en milieu rural, sans habitude de prendre en compte des systèmes, de faire des hypothèses, de faire de la prospective, d'émettre et d'explorer des points de vue (même si le monde de l'entreprise a fait évoluer les choses pour ceux qui sont partis travailler en ville), de traiter de questions immatérielles<sup>164</sup> ;
- le milieu rural est très empreint de droit ("c'est mon droit")<sup>165</sup>.

#### *Culture politique et positions des décideurs locaux :*

- la médiation n'est pas prioritaire dans les choix politiques actuels, cela se traduit par une insuffisance de financements à l'échelle locale, malgré les effets d'annonce sur le terme "développement durable"<sup>166</sup> ;
- certains élus craignent de ne pas pouvoir gérer les attentes des usagers en soulevant certains problèmes difficiles, comme le foncier<sup>167</sup> ;
- le système de développement rural en France implique peu les associations, et laisse peu de place aux dynamiques participatives (peu de préoccupation de l'étape "amont" de réflexion collective, habitude de diagnostics très "froids") ; l'Europe et la Région véhiculent ce modèle, reproduit par les Conseils de Développement des Pays Loi Voynet (plus d'ouverture en ville, sur l'échelon Agglomération)<sup>168</sup> ;
- la vision du développement local qu'ont les décideurs locaux est cloisonnée, oppose économique et social ; les acteurs économiques locaux n'ont pas une culture suffisante en matière de ressources humaines<sup>169</sup> ;
- l'élu est le fruit d'une bataille, il est dans une relation typiquement mâle qui nuit fortement à son rôle de mise en lien<sup>170</sup> ;
- certains élus en France, et particulièrement en milieu rural, se pensent comme les patrons (ou "barons") du territoire, et s'organisent pour l'être<sup>171</sup> (grande différence par exemple, avec le Québec) ;
- certains élus locaux sont dans une logique de déclin (ils ne gèrent pas un

---

<sup>163</sup> Annexes M1, M2, M5, A6.

<sup>164</sup> Annexes A6, A9.

<sup>165</sup> Annexe M4, M5, A6.

<sup>166</sup> Annexe M1, M2, A1.

<sup>167</sup> Annexe M1.

<sup>168</sup> Annexe A1.

<sup>169</sup> Annexe A9.

<sup>170</sup> Annexe A6, M5.

<sup>171</sup> Annexes A2 et A4.

développement, mais une mort lente), et ne supportent pas que d'autres réussissent là où ils échouent<sup>172</sup>.

*Utilisation instrumentale de la médiation :*

- la mise en oeuvre trop fréquente de processus "alibis" (dans le cadre de procédures comme Natura 2000), qui se résument à justifier les positions du commanditaire, et qui, en finalité, disqualifient la démarche aux yeux des acteurs impliqués<sup>173</sup>;
- le risque, particulièrement en entreprise, d'instrumentalisation de la médiation au service d'une "paix sociale" figée, avec un parti pris (même inconscient) du médiateur en faveur du patron, sans prise en compte des besoins des salariés, et qui soit, de fait, une façon d'évacuer le conflit<sup>174</sup>.

*Contraintes techniques :*

- les difficultés d'accès aux espaces de médiation officiels ou "de fait", liées à l'éloignement, voire à l'enclavement et aux problèmes de mobilité, liées aux difficultés de "couverture" d'un territoire à faible densité de population, et à la raréfaction des services publics en milieu rural, et des points de rendez-vous<sup>175</sup> ;
- le problème de repérage, en Ardèche, de réseaux d'acteurs compétents en matière de médiation<sup>176</sup>.

Liés à la culture locale, à l'organisation des systèmes socio-politiques, aux difficultés particulières qui affectent le milieu rural, les freins à l'expansion de la médiation dans cet espace sont bien présents. Dès lors, en conclusion, je souligne l'intérêt de favoriser le développement de la médiation en milieu rural et j'explore les moyens d'agir sur ces limites.

---

<sup>172</sup> Annexe A4.

<sup>173</sup> Annexe M6.

<sup>174</sup> Annexe A5.

<sup>175</sup> Annexes M3, A7.

<sup>176</sup> Annexe A8.

## **Conclusion – Le champ des possibles :**

### **Intérêt et moyens d'un développement de la médiation en milieu rural**

---

Face aux rendez-vous, souvent manqués, de l'interculturel et de l'intergénérationnel en milieu rural, face aux phénomènes de désertification concrète et psychique de certains espaces, dans la diversité d'attentes qui s'adressent à la campagne ("campagne ressource", "campagne cadre de vie", et "campagne nature") et dans les difficultés qu'en éprouvent les acteurs du rural à se construire un avenir commun, quels sont les possibles qu'ouvre un développement de la médiation, et quels en sont les moyens ?

#### **1. Des "savoirs-faire société" pour une terre de liens**

Le médiateur peut "inter-venir"<sup>177</sup> dans cet espace singulier, pour étayer ou (ré)animer certaines fonctions essentielles, cultures de lien.

*Une fonction de liaison psychique :*

- Contribuer, pour les personnes originaires du lieu, celles parties puis revenues, ou celles venues d'ailleurs, quels que soient leur âge et leur condition sociale, à ce que Jean-Pierre Martineau nomme un "sauvetage narcissique", la restauration des personnes dans leur dignité, la reconnaissance à leurs yeux et à ceux des autres de la valeur de leur culture, de leur contribution à l'élaboration d'une culture rurale contemporaine qui autorise, pour chacun, l'acceptation de la distance entre rural rêvé et rural réel.
- Valoriser, dans l'esprit des ruraux et au delà, la contribution originale du rural à l'évolution société humaine. Permettre ainsi au rural, dans une démarche active et créative, de prendre toute sa place dans les évolutions planétaires, à l'heure où les grands modèles de développement sont en crise, en s'appropriant et en développant ses atouts singuliers : espace disponible qui (r)éveille le désir, jachère élue comme lit de projets de vie, "accès à l'*originnaire*"<sup>178</sup>, milieu souple propice à l'*habiter*, qui laisse place à l'imprévu et autorise un bonheur situé au delà du matériel, temporalité vivante, espace de rencontre de soi et de l'autre, de réinvention de *familiarités*, cadre et ressources naturelles préservés, terreau de compétences spécifiques, espace de possibles mutualisations et d'innovation sociale, voie éventuelle pour un retour à "l'enchantement du monde"<sup>179</sup>...

---

<sup>177</sup> Martineau J.P., Anthropologie clinique de l'habiter, Revue HOMO, XXXIII, 1995, p220.

<sup>178</sup> Id, p172.

<sup>179</sup> Gauchet M., Le désenchantement du monde, Gallimard, Paris, 1985.

*Une fonction de transmission de valeurs* <sup>180</sup> :

- Participer à l'actualisation permanente, à la transmission et à l'incarnation de valeurs communes à notre société démocratique ou liées à la ruralité (droits de l'homme, égalité de parole et de chances pour chacun, citoyenneté vivante, créativité, volonté, entraide, mutualisation<sup>181</sup>, ...).

*Une fonction de communication* :

- Nourrir le lien social et intergénérationnel entre les personnes vivant là.
- Créer les conditions d'une dynamique collective et d'une collaboration entre les différentes catégories d'acteurs : élus, milieu associatif, acteurs économiques, population.
- Ouvrir et densifier le dialogue et les échanges ville / campagne. Souligner l'intérêt de la question des "tiers espaces"<sup>182</sup>, zones périurbaines (ou périrurales), notamment dans la perspective de l'intercommunalité.

*Une fonction de préparation de l'avenir* :

- Faciliter, aujourd'hui pour demain, le "faire société", le "vivre ensemble", le partage des responsabilités et des ressources, renforcer les logiques de co-décision concernant la gestion des espaces ruraux.
- Renouveler "l'habiter" en permettant l'intégration de la dimension *socio-affective* et de "la proxémie de la cohabitation"<sup>183</sup> dans les processus de choix collectifs, sachant que "le premier principe de réalité de l'habiter ce ne sont pas la nature, les bâtiments, l'entité territoriale mais l'habitant"<sup>184</sup>.
- Améliorer l'accueil de nouveaux résidents (conditions d'installation, de logement, d'accès au foncier, accompagnement au projet)<sup>185</sup> tout en préservant la place et la dynamique des habitants actuels.
- Construire une évolution socio-économique de l'espace rural viable et pérenne, témoin d'un "accord avec le milieu"<sup>186</sup>, basée sur l'intelligence des liens et de la coopération, notamment au sein des entreprises et autres types d'organisations, et sur une valorisation

---

<sup>180</sup> La structure de mon propos est ici inspirée d'un passage de l'intervention "La médiation dans le développement local" de Claire Bonnelle, C.P.I.E. Vercors, pour le Centre Régional de Ressource pour le Développement Rural de Die, 2004.

<sup>181</sup> Je citerai l'initiative du "Sentier Art et Nature" de Jaujac, bourg ardéchois de 1000 habitants, qui invite des artistes à intervenir en résonance avec des sites choisis. "Dans le dialogue avec la nature, les organisateurs ont souhaité associer les habitants des villages de la vallée qui apportent leur aide. Ces oeuvres éphémères proposeront durant près de six mois une vision différente du paysage rappelant au passage la volonté des hommes et des femmes d'autrefois de "façonner ce paysage". Il était nécessaire de questionner des artistes et de les inviter à travailler dans cette vallée. Car l'imagination, la volonté, la créativité, l'ingéniosité, sont bien des fils conducteurs qui traversent toutes les époques". Dauphiné Libéré, 17 avril 2005.

<sup>182</sup> Vannier M., Un tier espace voué à l'innovation, Revue Economie et Humanisme n° 362, 2002, p53.

<sup>183</sup> Martineau J.P., Anthropologie clinique de l'habiter, Revue HOMO, XXXVIII, 1995, p204.

<sup>184</sup> Id, p209.

<sup>185</sup> Annexe A6.

<sup>186</sup> Id p171.

des convergences (par exemple les attentes communes en termes de services des nouveaux résidents et des "locaux"<sup>187</sup> ou le destin commun des petits patrons et des salariés<sup>188</sup>).

- Contribuer à l'élaboration d'un développement touristique basé sur une qualité d'accueil réciproque et des échanges authentiques, plutôt que sur le conflit ou la théâtralisation de la rencontre. Le colloque "La médiation touristique en milieu rural" qui s'est récemment tenu en Belgique<sup>189</sup> propose, à partir de l'abandon de l'idée "d'harmonie villageoise qui appartient au passé", la médiation touristique comme "piste de régulation des relations entre touristes et habitants", et pose que celle-ci "vise à résoudre un conflit "à chaud" ou à éviter une tension de manière préventive entre un touriste et un citoyen grâce à l'intervention d'une tierce personne, (...) préférable à une intervention aléatoire de la Police ou au dépôt de plainte inefficace auprès de Parquets déjà débordés". Soulignant l'inexistence en Europe d'une telle fonction, la forme, le lieu, la structure de ce type d'outil reste, pour les participants, à inventer.

*Une fonction de régulation sociale :*

- Participer à la construction d'une "paix sociale en mouvement"<sup>190</sup>, à l'ajustement des tensions par la prise en compte des besoins, la confrontation des intérêts de chacun, et par l'exploration des intérêts communs.
- Donner toute sa place au conflit, en tant que processus créatif de "déconstruction-reconstruction"<sup>191</sup>.

*Une fonction d'apprentissage :*

- Développer les savoirs-être individuels et collectifs permettant l'autonomie, la prise d'initiative, l'expression, l'écoute et la compréhension des points de vue de chacun, la réalisation de choix, et la projection commune dans le temps.

*Une fonction de production de droits :*

- Concourir à la création ou à la réactualisation de règles, d'usages, à la prise en compte de difficultés spécifiques au milieu rural au niveau législatif.

La fragilité et l'importance de ces cultures de l'intersubjectif interrogent sur les conditions de leur germination. Comment travailler ce champ des possibles, comment vivifier ces "savoirs-

---

<sup>187</sup> Annexe A6.

<sup>188</sup> Annexe A9.

<sup>189</sup> Villers Ste Gertrude (Durby), octobre 2004, colloque ayant réuni une centaine de personnes, belges et français.

<sup>190</sup> Annexe A5.

<sup>191</sup> Morhain Y., Bonafé-Schmitt J.P., Médiation et lien social, Hommes et perspectives, Revigny-sur-Ornain, 1998, p71.

faire société" pour une terre de liens ?

## 2. Cultiver le champ de la médiation

Nourrir une culture de médiation en milieu rural, c'est tout d'abord faire connaître la médiation aux acteurs locaux : les champs d'intervention et les apports possibles, les compétences, le rôle et l'éthique d'un médiateur (en appui sur des codes déontologiques), ainsi que l'état des recherches en cours.

C'est distinguer la médiation d'autres types d'interventions (concertation, conciliation, psychothérapie...), et en poser clairement les limites. Il s'agit de prévenir une vision idéalisée de cette démarche (la médiation n'est pas une panacée, d'autres modes de régulation, comme par exemple, la réglementation d'une filière, lui sont parfois préférables<sup>192</sup>) ou son utilisation instrumentale : risque lié à des situations au rapport de force trop déséquilibré ou à caractère manipulateur, et à la dépendance du médiateur vis à vis de l'une des parties. Ces risques doivent être spécialement soulignés concernant la médiation dans les organisations et la médiation territoriale ou environnementale<sup>193</sup>.

Nourrir l'esprit de médiation, c'est se faire "passeur", traduire sans trahir cette culture de médiation à l'attention de différents types d'interlocuteurs, en intégrant et en respectant leur propre logique, leur propre langage pour pouvoir être entendu (agriculteur, décideur local, chef d'entreprise, représentant syndical, élu associatif..., chacun a sa culture).

C'est aussi porter une attention particulière aux conditions d'émergence de la légitimité d'un médiateur en milieu rural, en s'appuyant notamment sur les expériences de médiation territoriale qui soulignent la pertinence de profils particuliers (êtres équivoques, par une multi-appartenance et des détours de vie).

Pour infléchir les effets de multiples cloisonnements socio-professionnels et spatiaux qui lestent le rural, j'imagine l'action de sensibilisation à la médiation transversale, concernant l'ensemble des domaines d'intervention possibles<sup>194</sup>, et utilisant une multiplicité de chemins pour toucher la population ainsi que des espaces socio-économiques divers : espaces de dialogue territorial ou d'accompagnement de publics, organisations, milieu scolaire,

---

<sup>192</sup> Annexe M2.

<sup>193</sup> Jacques Salzer illustre ce risque par la formule "La médiation... pour faire passer la pilule", Arnaud Stimec liste des limites de la médiation en entreprise et Philippe Barret recense les limites du dialogue territorial. Salzer J., & al., Les médiations, la médiation, Erès, Ramonville Saint-Agne, 2003, p216 . Stimec A, La médiation en entreprise, Dunod, Paris, 2004, p173. Barret P. (Geysler), Guide pratique du dialogue territorial, Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, Fondation de France, 2003, p59. Voir aussi Annexe A5.

<sup>194</sup> Par exemple, Jocelyne Dahan montre comment, à partir d'un vécu de médiation familiale, la modification des comportements peut intervenir de l'individu, vers la société, par l'intermédiaire du groupe familial et du Bonafé-Schmitt J.P., Dahan J., Salzer J., Souquet M., Vouche J.P., Les médiations, la médiation, Erès, Ramonville Saint-Agne, 2003, p135.

institution judiciaire...

De même, je conçois l'accès aux espaces de médiation au pluriel : permanences délocalisées, temps et lieux diversifiés (colloques, formations ou moments festifs ; mairies, associations, instances de développement local ou cafés), mais tissés en réseaux de compétences lisibles (au plan local, et en articulation avec des réseaux nationaux et internationaux<sup>195</sup>).

La médiation n'a pas à être l'affaire de spécialistes : tout en identifiant des instances de médiation en milieu rural, il me paraît souhaitable de sensibiliser, de former certains acteurs à la posture de médiation (élus, responsables associatifs, acteurs économiques, enseignants...). L'enjeu est d'accompagner les démarches de médiation ascendantes, et de favoriser le relais vers une instance de médiation, lorsque l'intervention d'un tiers extérieur s'avère indispensable.

Les problématiques spécifiques de l'isolement, de l'intergénérationnel et de l'interculturel telles qu'elles concernent le rural appellent un soutien particulier aux formes de médiation impliquant le collectif (médiation territoriale, environnementale, dans les organisations, en milieu scolaire) ainsi qu'à des "aires intermédiaires d'expériences", espaces d'échanges qui, sans mettre en oeuvre des processus de médiation stricto sensu, en véhiculent les valeurs et en occasionnent certains apprentissages.

Cultiver le champ de la médiation en milieu rural, c'est enfin mettre en travail des pratiques de médiation dans un espace de recherche collectif, ouvert sur l'ailleurs, permettant au rural d'apporter sa contribution originale au mouvement de la médiation, tout en nourrissant son propre processus d'innovation sociale.

C'est, pour finir, ce dont le savoir paysan nous informe : semer l'esprit de médiation, puis laisser le temps faire son ouvrage. Là plus qu'ailleurs, et plus que pour toute autre culture, il s'agit de travailler petit à petit, à échelle de l'interstice, avec patience, pour que, peut-être, "quelque chose se passe"...

---

<sup>195</sup>Voir notamment les travaux des réseaux COMEDIE, RE-FOR-ME, Génération Médiateurs, COMETE.

## **Bibliographie**

Amirou R., Imaginaire touristique et sociabilités du voyage, PUF, Paris, 1995.

Aubert N., L'individu hypermoderne, Collectif, Broché, 2004.

Barret P. (Geyser), Guide pratique du dialogue territorial, Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, Fondation de France, 2003.

Béraud-Williams S., La noce ardéchoise, La mirandole, Pont Saint Esprit, 1990.

Beuret J.E. et Trehet C., Pour la gestion concertée de l'espace rural : appuyer des médiations territoriales, Le courrier de l'environnement n°43, INRA, mai 2001.

Bonafé-Schmitt J.P., Dahan J., Salzer J., Souquet M., Vouche J.P., Les médiations, la médiation, Erès, Ramonville Saint-Agne, 2003.

Bontron J.C., La notion de ruralité à l'épreuve du changement social, Actes des Assises du CELAVAR, 2001.

Cardinet A., Ecole et médiations, Erès, Ramonville Saint-Agne, 2000.

Cornaton M., Le lien social, Etudes de Psychologie et de Psychopathologie sociales, L'interdisciplinaire, Limonest, 1998.

Faget J. et Wyvekens A. (sous la direction de), La justice de proximité en Europe, pratiques et enjeux, Erès, Ramonville Saint-Agne, 2001.

Freud S., Malaise dans la civilisation, PUF, Paris, 1972.

Gauchet M., Le désenchantement du monde, Gallimard, Paris, 1985.

Geyser – Fondation de France, 100 expériences de dialogue territorial, projets soutenus par la Fondation de France 1997-2001, mars 2003.

Guillaume-Hofnung M., La médiation, Que sais-je ?, PUF, Paris, 1995, réédition 2000.

Habermas J., Théorie de l'agir communicationnel, Pour une critique de la raison fonctionnaliste, Fayard, Paris, 1987.

- Habermas J., Droit et démocratie, Gallimard, Paris, 1997.
- Jodelet D. (sous la direction de), Les représentations sociales, PUF, Paris, 1994.
- Laplanche J. et Pontalis J.B., Vocabulaire de la psychanalyse, PUF, Paris, 1967.
- Martineau J.P., Anthropologie clinique de l'habiter, Revue HOMO, XXXIII, 1995, p155.
- Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Concertation, décision et environnement, Regards croisés, La documentation Française, Paris, 2003.
- Morhain Y., Médiation et lien social, Hommes et perspectives, Revigny-sur-Ornain, 1998.
- Morineau J., L'esprit de la médiation, Erès, Ramonville Saint-Agne, 1998, réédition 2003.
- Perrier-Cornet P., Les français et l'espace rural, Perceptions communes et pratiques différenciées, Revue Economie et humanisme n°362 2002, p26.
- Perrier-Cornet P. et Hervieu B., Campagnes françaises multifonctionnelles, Les enjeux de la gestion de l'espace rural, Revue Economie et humanisme n°362, 2002, p18.
- Plon M. Et Rey-Flaud H. (sous la direction de), La pulsion de mort, Entre psychanalyse et philosophie. Erès, Ramonville Saint-Agne, 2004.
- Rissoan M., Béraud-Williams S., L'Ardèche des préaux, La fontaine de Siloé, Montmélian, 2004.
- Roupnel G., Histoire de la Campagne Française, Plon, Paris, 1932, réédition 1974.
- Stimec A., La médiation en entreprise, faciliter le dialogue, gérer les conflits, favoriser la coopération, Dunod, Paris, 2004.
- Vannier M., Un tiers espace voué à l'innovation, Revue Economie et Humanisme n° 362, 2002.
- Véron-Clavière C., Un artisan de paix en Ardèche au XIXème siècle, Simon-Pierre Cognac Juge de Paix 1830-1840, Editions Loysel, Paris, 1994.
- Younes C. et Le Roy E. (sous la direction de), Médiation et diversité culturelle, pour quelle société ?, Karthala, Paris, 1995, réédition 2002.

## **Annexes : Fiches de synthèse des entretiens qualitatifs**

---

*Les interview qui suivent ont été anonymées dans le respect de la confidentialité des propos de chacun.*

### **Personnes ou structures pratiquant la médiation au sens strict :**

Fiche n°1 : précisions relatives à l'analyse des 6 pratiques de médiation qui suivent (compléments au tableau page 20)

Méiateur 1 – statut associatif – interview le 10/03/05

M2 - statut associatif – interview le 25/03/05

M3 - statut associatif – interview le 22/02/05

M4 - statut libéral – interview le 29/03/05

M5 - statut libéral – interview le 04/03/05

M6 - statut associatif – interview le 8/03/05

**Autres acteurs : élus locaux ou professionnels (chambres consulaires), techniciens ou responsables dans des collectivités territoriales, des administrations (services de l'emploi et de la formation, Education Nationale) ou des associations, syndicaliste, ethnologue.**

A1 - interview le 14/03/05

A2 - interview le 25/03/05

A3 - interview le 23/02/05

A4 - interview le 29/03/05

A5 - interview le 25/03/05

A6 - interview le 15/02/05

A7 - interview le 03/03/05

A8 - interview le 30/03/05

A9 - interview le 21/03/05

A10 - interview le 05/04/05

A11 - interview le 10/03/05

## **Fiche n°1 : précisions relatives à l'analyse des 6 pratiques de médiation qui suivent (compléments au tableau page 20)**

- M1, la médiation est développée, assez récemment, à partir du réseau national d'appartenance (réseau rural travaillant notamment les questions de lien agriculteurs-société, et d'implication des personnes en tant qu'actrices de leur vie) ; la tendance est plutôt transformative (dans les finalités), même si concrètement, la personne s'avère un peu démunie par rapport aux manifestations émotionnelles (n'a pas eu de formation à la médiation) et que l'outillage de la démarche lié à son caractère collectif lui confère un aspect "problem solving" ;
- M2, la médiation est en cours de développement dans une association rurale à partir de son réseau national, axé sur l'éducation citoyenne à l'environnement ; la tendance est nettement transformative, s'appuie sur une formation à la médiation (CNAM), la personne pratiquant par choix personnel et professionnel, en dehors de son association, de la médiation familiale et pénale ;
- M6, la médiation est développée depuis 2001 dans le cadre d'une association rurale visant à renforcer des pratiques sociales innovantes autour de l'agriculture, du rural et des relations internationales ; la tendance est transformative, et s'appuie sur une formation à la médiation (CNAM) ;
- M3, la médiation est un service proposé par le réseau national, développé partout en France par le biais de formations internes, dans une logique d'accès aux droits des femmes et des familles ; la tendance est plutôt "problem solving" (recherche d'un accord), tout en laissant la place à la dimension émotionnelle et en se situant dans une perspective de recherche d'autonomie des personnes ;
- M4, la médiation est une démarche rencontrée au sein de l'institution judiciaire, dans un rôle d'expert auprès des tribunaux, développée depuis 1999 en s'appuyant sur des formations (DU médiation judiciaire et conventionnelle, et Master européen médiation) ; la tendance est plutôt "problem solving", tout en incluant une importante attention à la dynamique du lien ;
- M5, la médiation est développée à partir d'un engagement associatif dans le domaine de l'écologie et de compétences professionnelles en droit, essentiellement dans le cadre de procédures (P.L.U., Natura 2000...) ; sans formation à la médiation, la logique est "problem solving", et l'usage de la médiation est à certains points de vue, instrumental<sup>196</sup>, en l'occurrence, il me semble être pour partie au service d'un projet économique (dépôt d'une marque "médiation environnement", médiation en entreprise dans le cadre de reprises des activités d'entreprises -avec les anciens associés- par le "médiateur") ;

---

<sup>196</sup> Morhain Y. (sous la direction de), Bonafé-Schmitt J.P., Médiation et lien social, Hommes et perspectives, Revigny-sur-Ornain, 1998, p46 et 49.

<b>M1 - 10/03/05</b>	
Fonctions, formations et activités	<p>Fonction d'animatrice. Ingénieur des Techniques Agricoles, pas de formation à la médiation, accompagnement du réseau national auquel est affilié l'association.</p> <p>Activités de l'association :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formations et interventions sur mesure, adaptées aux besoins, pour des publics mixtes (agriculteurs, élus),</li> <li>- travail avec une Communauté de Communes : mise en place d'un collège en milieu rural, développement de son ancrage territorial, appropriation par les élus, travail sur le fonctionnement et l'identité de la C.C.,</li> <li>- médiation agriculteurs / autres personnes et activités rurales.</li> </ul>
Vision et objectifs de la médiation	<p>Démarche permettant aux personnes d'être actrices de leur vie, de leur engagement.</p> <p>Destinée à renouer le dialogue et anticiper certains types de conflit.</p>
Pratique ou expérience de la médiation	<p>Une médiation en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la demande d'une association d'appui aux agriculteurs et d'une Communauté de Communes,</li> <li>- suite à un conflit autour d'un projet d'extension d'une porcherie,</li> <li>- où d'un côté, levée de boucliers des associations environnementales, des associations de consommateurs, et des voisins, et de l'autre, une solidarité entre agriculteurs (malgré certains désaccords sur le mode de production).</li> </ul> <p>Démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un comité de pilotage représentatif des différents intérêts par rapport au projet de porcherie (élus, représentants de la pêche, associations environnementales, de consommateurs, agriculteurs).</li> <li>- Réalisation d'un audit : recueil d'avis sur le projet, son déroulement, le multi-usage de l'espace milieu rural.</li> <li>- Restitution des données au C.P., puis en réunions publiques.</li> <li>- Animation d'ateliers de réflexion.</li> </ul> <p>Description des ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- But, mieux se connaître, se comprendre, construire ensemble.</li> <li>- Proposés et formulés à l'issue des réunions publiques (listes d'inscriptions prêtes, tous les inscrits sont venus), proposés à tous les enquêtés lors de l'audit, les membres du C.P., à la population par le biais d'affichettes dans les mairies, les Offices de Tourisme, d'annonces dans les médias locaux. Souhait d'attirer tout type de citoyen.</li> <li>- 3 thèmes : <ul style="list-style-type: none"> <li>1- Le dialogue (comment mieux se connaître, quelles sont les formes de dialogue possible, les lieux...),</li> <li>2- Le rôle et l'impact local de l'agriculture, travail sur les représentations, les méconnaissances (des non agriculteur vis à vis des agriculteurs, et inversement) pour éviter les incompréhensions (ex :gros tracteurs, plein d'argent, ne connaissent pas CUMA, PAC, subventions...),</li> <li>3- Les liens entre mode de production et qualité des produits, et le rôle des consommateurs.</li> </ul> </li> <li>- Présentation de la démarche par une personne du C.P. (en changeant à chaque fois pour impliquer plus, et mois connoter).</li> </ul>

**M1 - 10/03/05**

Pratique ou expérience de la médiation

- Animation : A.B. + intervenants, 1er temps, faire émerger les difficultés, ce sur quoi on veut travailler, 2ème temps, apports (exemples de chartes de bonne conduite d'autres territoires ; intervenant sur la PAC, ses mécanismes, pourquoi l'agriculture est subventionnée ; producteur en vente directe et salaisonnier).
- Cadre proposé par A.B., validé collectivement (êtes-vous bien d'accord pour respecter ces règles ?) : chacun parle en son nom, "je", pas "nous", non jugement, A.B. peut couper la parole si nécessaire (ex : pour revenir sur des expressions, du type, associations environnementales qualifiées d'intégristes par un agriculteur, les gens ont besoin de le dire, mais il faut pouvoir passer à autre chose, en respectant l'autre).
- Durée 2 heures (de 20 à 22 h) avec petit apéritif après (les gens restent jusqu'à 23h, discutent, échangent, c'est presque le plus important).
- Installation de la salle : grand demi-cercle pour les restitutions de l'audit, en rond avec l'animatrice dans le rond, pour les ateliers.
- Utilisation de supports d'animation variés, impliquants, facilitant l'expression et valorisants pour tout le monde (travail en petits groupes, post it).

Suite aux ateliers, travail en C.P. (analyse et suites).

Projet actuel :

- sensibiliser les élus et les habitants sur le multi-usage et la connaissance de l'activité agricole,
- créer des outils de concertation permettant de travailler l'implication de la population et des élus en amont de projets agricoles importants (légitimité ?), et le rôle des élus (leur connaissance des agriculteurs, de leurs projets) : guide méthodologique en cours au plan national,
- aller au devant des gens, faire une sensibilisation de proximité vis à vis des nouveaux arrivants pour informer de ce qu'est la campagne (il peut y avoir des nuisances, ce n'est pas juste un coin tranquille...) : organiser des fêtes dans les lotissements, informer lors des pots l'arrivée, théâtre...

Atouts :

- Les élus sont venus, des non agriculteurs sont venus (consommateurs, pêche, environnement).
- Nous avons été sollicités, nous ne sommes pas du coin (regard neuf, nous n'avons pas vécu le conflit), nous ne sommes pas agricoles (pas partie prenante, neutres, la question nous a souvent été posée : qui êtes-vous ? Qu'attendez-vous de ce projet ?).
- La démarche est soutenue par la Communauté de Communes (courriers signés) : démontre que les élus se préoccupent du multi-usage, n'ont pas une solution, mais cherchent à les construire avec les habitants, les associations.
- Les compétences et l'expérience de notre réseau national : quant à la fonction d'animateur, au cadre, à l'habitude du public mixte : interconnaissance et travail sur les représentations (support "post it"), expérience de l'animation territoriale (ne pas oublier tel acteur du territoire), à la gestion des conflits (je démarre dans ce domaine, ça se construit de savoir se positionner dans un climat conflictuel), à comment combiner les temps et les espaces (composition du C.P., restitution de l'audit au C.P. avant les réunions publiques, création de petits groupes de travail pour que le maximum de personnes s'approprient ce travail et co-construisent).

**M1 - 10/03/05**

<p>Pratique ou expérience de la médiation</p>	<p>Difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire venir la population (10 à 15 personnes par atelier), manque d'habitude, mobilisée quand problème immédiat, conflit, difficile sur construire ensemble, se comprendre.</li> <li>- Problème de financements nationaux (financements du réseau national très agricoles, réorientés par le gouvernement actuel).</li> <li>- Le positionnement des agriculteurs : sont venus, c'est déjà bien, mais certains se sentent agressés, sont dans une posture défensive (même si les consignes lors des rencontres sont la volonté de dialogue, le non jugement) : cela n'aide pas les agriculteurs et le regard qu'on leur porte.</li> <li>- L'implication des personnes du C.P. dans les ateliers n'est pas énorme, ne vont pas jusqu'au bout.</li> <li>- La médiation est partie d'un conflit précis. Même si nous avons affirmé une volonté de s'en détacher (aller vers les besoins, les difficultés des gens), même si nous avons expliqué que la médiation n'était pas faite pour faire passer ce projet, il revient souvent sur le tapis, cela recrée des tensions, ça complique les choses.</li> <li>- C'est une démarche fragile, instable, de toutes petites choses peuvent recréer des tensions. C'est important de prendre le temps d'un coup de fil informel (ex : demander pourquoi une personne n'est pas venue).</li> <li>- C'est une démarche longue, qui s'inscrit dans le temps.</li> </ul>
<p>Conflits, tensions, projets</p>	
<p>Besoins en matière de médiation en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur les questions foncières,</li> <li>• sur les questions de cohabitation : agriculteurs se sentent "envahis" par les riverains, les touristes, les zones naturelles de protection,</li> <li>• sur le rapprochement ville / campagne (mieux se connaître, valoriser l'agriculture autrement, autre agriculture en zone périurbaine, lien agriculture et parcours d'insertion pour des urbains),</li> <li>• sur l'accueil de nouveaux projets en milieu rural (travail dans les deux sens : au niveau des porteurs de projets et des habitants : comment on arrive sur un territoire, comment on accueille ?).</li> </ul>
<p>Limites</p>	
<p>Freins au développement de médiation en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élus ont parfois peur du conflit sur des thèmes qui soulèvent beaucoup de choses, comme le foncier, comment gérer les attentes, intérêts différents des usagers. Des mots à éviter, qui font peur. Peur liée au risque d'échouer car enjeux importants et difficiles.</li> <li>- Absence, parfois, d'envie réelle des acteurs de s'ouvrir, de se pencher sur la question, d'aller vers l'autre, une envie de dialogue.</li> <li>- Pas assez de connaissance de la médiation (ce sont des acteurs qui connaissent qui proposent la démarche).</li> </ul>
<p>Réponses à ces freins</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas traiter les questions qui font peur directement, les aborder au fur et à mesure. Une fois touché, aborder le thème par des exemples extérieurs, montrer que c'est possible, ouvrir des portes, aller voir d'autres expériences.</li> <li>- Travailler l'envie de s'impliquer en cherchant la bonne personne dans les réseaux, celle qui pourra être moteur, par des contacts individuels, informels, en valorisant chacun des réseaux, les pratiques de chacun, en montrant que chacun a quelque chose à apporter à la démarche.</li> <li>- Prendre du temps, créer une convivialité.</li> <li>- Informer, sensibiliser sur l'existence de la médiation.</li> </ul>

<b>M2 - 25/03/05</b>	
Fonctions, formations et activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En évolution vers un développement de la médiation au service des territoires ruraux, dans l'association où elle travaillait comme chargée d'études jusqu'ici : activités de concertation et de médiation,</li> <li>- médiation pénale à titre bénévole dans une association,</li> <li>- médiation familiale en vacances pour une autre association,</li> <li>- formation médiation CNAM en 2003.</li> </ul>
Vision et objectifs de la médiation	Pratique devant être dotée d'une éthique précise, se référant à un processus spécifique.
Pratique ou expérience de la médiation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience qui débute juste.</li> <li>- Médiation familiale et pénale : sensiblement la même chose qu'en ville.</li> <li>- Médiation territoriale : missions de concertation menées avec les savoir-faire, savoir-être, les outils de la médiation (écoute avec une certaine neutralité, empathie, reformulation, analyse rapide de la situation, mini synthèse, choix de questions), processus plus dilué, avec des difficultés autres qu'en médiation de conflit, familiale ou pénale par exemple (rythme, nombre de participants, nécessité d'une représentation de groupes de personnes), teneur différente (moins d'émotions).</li> </ul>
Conflits, tensions ou projets en m. r.	Outre les conflits que l'on retrouve comme en ville, il y a des positions antagonistes, notamment en matière de gestion de l'espace.
Besoins en matière de médiation en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a des besoins, liés à ces antagonismes : conflits d'usage des milieux naturels et des zones périurbaines, en particulier liés à l'activité agricole.</li> <li>- Lors d'actions de formation à la médiation auprès d'agents de développement local en milieu rural, la médiation retient l'attention, cela "parle" aux gens.</li> <li>- La médiation a une place dans la perspective d'un développement durable, à côté d'autres modes de régulation.</li> </ul>
Limites de la médiation en milieu rural	Parfois, les problèmes se règlent par d'autres modes de régulation (une intervention en termes de réglementation sur une filière comme les sports de plein air), notamment dans le cas de conflits entre des personnes non identifiées (personnes présentes ponctuellement sur un territoire).

**M2 - 25/03/05**

<p>Freins au développement de médiation en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les personnes peuvent vivre avec ces conflits, ces antagonismes, les régler n'est pas vital, pas prioritaire (contrairement à un couple, à des voisins, aux acteurs d'un conflit du travail qui ont vraiment besoin de régler leur conflit).</li><li>- La médiation en milieu rural n'est pas connue, n'existe pas : il n'y a ni de demande, ni d'argent.</li><li>- Il y a besoin de temps pour que les mentalités au niveau des pouvoirs publics, les priorités en termes de choix de société, évoluent (nous sommes dans une société riche) - incertitudes sur le sens dans lequel les choses vont évoluer, sur ce qu'on entend par développement durable, en dehors de l'effet d'annonce.</li><li>- La médiation prend du temps (mais parfois c'est l'inverse, des choses peuvent se régler vite en médiation).</li><li>- Les représentations qui ont cours concernant le mot médiation : associés aux médiateurs institutionnels, sociaux, qui ont des effets sur la perception qu'ont les gens des apports possibles de la médiation.</li></ul>
<p>Réponses à ces freins</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mener une action de sensibilisation, de formation.</li><li>- Laisser du temps pour que les changements s'opèrent (ce sont des évolutions lentes).</li><li>- Travailler en réseau (pour des échanges, des actions de sensibilisation, des relais de médiations dans le cas d'un lien trop fort avec le demandeur, des co-médiations sur des cas trop complexes) : actuellement, il n'y a de place pour personne, mais dans l'avenir, il y aura de la place pour plus d'un.</li></ul>

<b>M3 - 22/02/05</b>	
Fonctions, formations et activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- directrice d'une association qui a pour vocation d'apporter à tout public, et en particulier à des femmes, toute l'information dont il a besoin pour mener un projet ou dans la vie quotidienne (informations juridiques, concernant la famille et le professionnel).</li> <li>- médiatrice familiale, formation à la médiation familiale interne au réseau national.</li> </ul>
Vision et objectifs de la médiation	Mettre à plat l'intérêt des uns et des autres, rechercher l'intérêt commun.
Pratique ou expérience de la médiation	Médiation familiale : processus similaire à celui mené en milieu urbain. Environ 8 médiations par an. Co-financement CAF, échelle de prix en fonction des revenus de la personne.
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<p>Conflits liés à l'usage de l'espace, au foncier, à la présence de l'activité agricole, aux intérêts et pouvoirs personnels, aux fantasmes sur la perte de pouvoir du fait de l'autre, impliquant différents types d'acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- opérateurs (techniciens, chefs d'entreprises,...)</li> <li>- élus</li> <li>- parents / enseignants, élèves / enseignants</li> <li>- fournisseurs de services / usagers.</li> </ul> <p>Ces conflits se résolvent soit par le fait que l'un écrase l'autre (l'un des deux gagne), soit "gagnant-gagnant", en général par le fait de l'intervention d'un tiers (soit officiel, comme en médiation familiale, soit de facto, au gré des personnes, lorsque certains techniciens ou certaines structures dans leur interprétation de leurs missions, ont investi cette dimension). Ce système est trop lié à des personnes, il ne permet pas la continuité au delà d'éventuels départs.</p> <p>Ces conflits se règlent aussi parfois dans le rapport de force, qui peut être nécessaire pour trouver une issue intéressante par rapport au bien collectif.</p> <p>La faible densité démographique fait que les personnes sont seules face à face, le lien social est faible : le collectif, l'espace social ne peut pas être médiateur .</p> <p>Les conflits sont d'autant plus forts que "le gâteau à partager" est petit. Une deuxième tendance coexiste avec la première : "on se serre les coudes" (c'est de l'ordre de la médiation), car "si on ne s'allie pas, le gâteau va disparaître".</p> <p>Spécificités concernant la médiation familiale</p> <p>Les coût, les temps et l'incertitude pour la nouvelle vie personnelle de chacun sont importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- difficulté en cas de séparation, lorsque le couple tient une affaire (ex : camping), pour retrouver un emploi dans le secteur,</li> <li>- difficulté pour organiser les déplacements pour les visites des enfants de couples séparés (l'éloignement et le peu de transports en commun, ne permettent pas l'autonomie des enfants).</li> </ul>
Besoins en matière de médiation en milieu rural	Créer du lien social en termes d'espaces, de temps, de lieux (réseaux et lieux pérennes, interculturels) qui favorisent la diminution des peurs fantasmatiques entre les gens, entre les structures.
Limites	
Freins au développement	Les distances rendent difficile l'accès aux espaces de médiation officiels ou de fait.
Réponses	

**M4 - 29/03/05**

Fonctions, formations et activités	<ul style="list-style-type: none"><li>- Médiateur civil et conventionnel, expert auprès de la cour d'appel dans les domaines du bâtiment et du foncier.</li><li>- DU 2ème cycle en médiation judiciaire et conventionnelle Lyon II, Master européen médiation (Suisse)</li></ul>
Vision et objectifs de la médiation	<p>La médiation : un processus uniquement relationnel, basé sur l'intervention d'un tiers entre les parties, pour décoder ce qui se dit d'un côté et de l'autre. Importance du bon sens, d'une vision pragmatique en médiation. Il faut permettre à chacune des parties de "sauver la face".</p> <p>La médiation peut avoir réussi (les personnes se sont parlé) et la négociation échoué (pas d'accord en finalité).</p>
Pratique ou expérience de la médiation	<p>Fait de la médiation judiciaire sur des questions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- familiales : monte des chartes de vie familiales</li><li>- de foncier : partages de famille, contentieux liés à des droits d'eau, de vue, de passage (il y a une manne sur ces questions en milieu rural), litiges entre des communes et leurs administrés (par exemple : prise de possession illicite de la commune, droits féodaux...)</li><li>- sociétales : par exemple le squatt d'une maison par des S.D.F.</li><li>- économiques : départ d'un associé de SARL, conflits entre employés</li><li>- de trouble de voisinage, sur fond de litige "ethnique" (par exemple, soixante-huitards vivant chichement d'une petite activité agricole / retraités d'origine locale ayant vécu 40 ans en milieu urbain, revenus pour la retraite, ou marocain / ardéchois, 2 groupes à l'intérieur d'une société de chasse, les locaux, et les "acampani" comme on dit dans le coin, personnes venues de l'extérieur, parfois de pas très loin, d'Alès).</li></ul> <p>Travaille sur ordonnance du tribunal (le procès a déjà commencé, le Juge le suspend pour 3 à 6 mois, missionnant le médiateur pour réunir les parties et les aider à trouver un solution). Quand il réussit, il élabore un protocole de médiation qui, quand il est revêtu de la formule exécutoire, n'est pas susceptible d'appel. Il traite à peu près 40 dossiers de médiation par an, en progression depuis 1999. Une dizaine de Juges lui transmettent des affaires, et aussi quelques avocats. Il a récemment reçu sa première médiation en provenance du tribunal de commerce.</p> <p>Une médiation coûte entre 500 € (pour 5 ou 6 heures d'intervention) et 2 500 €.</p> <p>Il existe en Ardèche une dizaine de médiateurs formés qui pratiquent la médiation judiciaire en parallèle d'un autre métier. Il est le plus repéré.</p> <p>Choisit de ne pas travailler en médiation pénale car une personne a fait une faute, une sanction est prévue et la médiation ne peut pas vraiment se dérouler comme il l'entend (le rapport est déséquilibré). Témoigne du développement important de la médiation pénale en milieu rural (notamment par suite de conflits familiaux ou de voisinage).</p> <p>Participe à l'organisation de colloques nationaux sur la médiation.</p>

**M4 - 29/03/05**

Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"><li>- Importance de la tradition en milieu rural : il existait des "sages" locaux, des gens pondérés, dotés d'une connaissance du milieu (pas forcément d'une grande culture normative) qui faisaient fonction de médiateur.</li><li>- Importance du droit pour les gens, qui n'hésitent pas à aller au tribunal, notamment pour des questions de droits d'eau, de droit de passage, de droit de vue. Il se dit même qu'à l'époque où les moyens de locomotion étaient rares, les personnes n'hésitaient pas à aller au tribunal, sur la même mobylette ou dans la même voiture.</li></ul> <p>La tension actuelle sur le foncier augmente les conflits (ex : remise en cause d'un droit d'épandage sur un terrain, devenu terrain à bâtir).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Importance des conflits de partage de famille dans un contexte où tout le monde quitte la terre et sans la fonction du droit d'aînesse qui réglait de nombreux problèmes.</li><li>- On est très vite "acampani" (celui qui vient de l'extérieur) en milieu rural.</li><li>- Résistance au changement et peur de perdre un pouvoir sont exacerbées en milieu rural.</li></ul>
Besoins en matière de médiation en milieu rural	Il n'arrivera pas à couvrir toutes les demandes.
Limites de la médiation en milieu rural	
Freins au développement de médiation en milieu rural	<p>Le milieu rural est très empreint de droit ("c'est mon droit"): les personnes deviennent prêtes à négocier lorsqu'on a mis en relief une faille dans leur système de défense.</p> <p>La médiation est très peu connue. Il y a confusion entre médiateurs et conciliateurs.</p>
Réponses à ces freins	<p>La médiation judiciaire est un bon moyen de promouvoir la médiation.</p> <p>Il faut convaincre les décideurs : juges, avocats, maires, notaires... Et distinguer clairement la médiation des autres types d'interventions possibles.</p> <p>Promouvoir la médiation est bien du ressort des associations.</p>

<b>M5 - 04/03/05</b>	
Fonctions, formations et activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérant d'un cabinet et président d'une association pratiquant la médiation.</li> <li>- Juriste dans l'urbanisme et droit de l'environnement.</li> </ul>
Vision et objectifs de la médiation	Recherche la participation, la concertation de l'ensemble des citoyens concernés par un projet : principes d'information et de participation comme principe de base du développement durable, définis lors de la conférence de Rio en 1992.
Pratique ou expérience de la médiation	<p>- A appris "sur le tas". La médiation a été une révélation. C'est pourquoi a déposé une marque "Médiation environnement" car cela lui paraît être l'avenir concernant la gestion des conflits liés à l'environnement (ex : mise en place d'un centre d'enfouissement des déchets).</p> <p>- Vise à rechercher l'intérêt sous-jacent des parties (comprendre), puis à faire en sorte que les gens adhèrent à ce projet (convaincre, en créant une coalition en soutien au projet), si le projet est juridiquement fondé.</p> <p>Je prend parti, car l'environnement doit être protégé. Le développement durable consiste à éviter les actes irréversibles.</p> <p>Fait de la médiation dans le cadre associatif concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la santé (conflits patient / établissement de santé, assiste le patient devant la Commission régionale d'indemnisation)</li> <li>- la consommation (problèmes de loyers face aux bailleurs)</li> <li>- l'environnement (problèmes de voisinage...)</li> <li>- de la médiation et du contentieux devant le tribunal administratif.</li> </ul> <p>Fait de la médiation dans le cadre du cabinet pour de gros projets de collectivités locales (des P.L.U. par exemple) et de la médiation en entreprise. Médiation en entreprise : liquide la personne morale à l'amiable, crée une nouvelle société avec les anciens associés, redresse l'entreprise (souvent problème de gestion à l'origine des difficultés), reprend les activités, puis les cède.</p> <p>Pratique la médiation seul (pas en co-médiation). Pratique une grille de tarifs variable selon le type et la durée d'intervention.</p> <p>Expérience de médiation en milieu rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans le cadre de P.L.U. pour de petites communes,</li> <li>- dans le cadre de Natura 2000,</li> <li>- sur des problèmes de voisinage liés à l'urbanisme,</li> <li>- sur des problèmes de nuisances créées par des activités (agricoles ou autres), soulevés par de nouveaux résidents.</li> </ul> <p>Mon indépendance, quand je suis payé par l'une des parties, se fonde sur la poursuite de l'intérêt général. Par exemple, j'ai fait modifier un projet immobilier de 100 à 80 appartements pour qu'il soit accepté par les administrés.</p>
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<p>L'intérêt général, défini par la loi, n'est pas la somme des intérêts particuliers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'indépendance des législations (urbanisme, distinct de la protection de l'environnement par exemple)</li> <li>- les revendications catégorielles des différents types d'acteurs (État, société civile, collectivités territoriales, médias)</li> </ul> <p>rendent le système très complexe, et l'appréhension de l'intérêt général difficile. Un maître d'ouvrage qui présente un projet se heurte à différents intérêts.</p>

**M5 - 04/03/05**

Besoins en matière de médiation en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"><li>- Liés aux activités agricoles et du monde rural,</li><li>- liés à l'évolution de la société : les nouveaux résidents ne veulent pas être hébergés en logement social. Ils ont quitté la ville, donc veulent 1000 m<sup>2</sup> et ne pas se retrouver avec l'arabe du coin.</li><li>- l'espace se ferme dans les campagnes et les villages. Les clôtures et les pavillons détruisent le dialogue et la convivialité.</li><li>- liés à la chasse,</li><li>- liés au foncier : notamment pour créer des centres d'enfouissement des déchets, des aires de stationnement pour les gens du voyage. Là où il y a de la terre, à la campagne, on essaye de reporter les problèmes des villes.</li><li>- liés aux questions de transport, de circulation, de vitesse dans les villages western (étendus le long d'une nationale).</li></ul>
Limites de la médiation en milieu rural	
Freins au développement de médiation en milieu rural	<p>Freins culturels et juridiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Avant, il existait le juge de paix, qui était en général médiateur dans les villages, qui aplanissait quelques conflits. Puis, à la disparition des juges de paix, les gens se sont tournés vers les maires. Mais, mis à part certains d'une nouvelle génération, ils n'ont pas la culture de la discussion, de l'accueil de nouveaux arrivants.</li><li>- Les français ont l'habitude de se référer à la loi lorsqu'ils ont un problème. En médiation, la résolution du problème passe par les parties elles-mêmes.</li><li>- En France, nous avons une culture du combat. Le dialogue n'est pas privilégié. Ceci est renforcé en milieu rural.</li><li>- En milieu hospitalier, la procédure concernant un passage en Commission de Conciliation ne prévoit aucun espace de débat.</li><li>- Dans un conflit local, la force des préjugés entre les personnes, l'ancienneté des contentieux (remontent parfois au grand-père), la proximité entre les personnes (se connaissent tous) qui crée un jeu d'acteurs spécifique.</li></ul>
Réponses à ces freins	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer des réseaux (politiques, associatifs...).</li><li>- Développer une connaissance du droit, mais surtout de où chercher en droit face à un problème donné.</li><li>- Former les élus locaux, les fonctionnaires territoriaux.</li><li>- Faire de la publicité, en valorisant le fait que la médiation peut être une solution.</li></ul>

<b>M6 - 8/03/05</b>	
Fonctions, formations et activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé de programmes depuis 20 ans, pour une association travaillant sur les thèmes suivants : politiques rurales en Europe, OGM, agri-environnement, savoirs paysans, dialogue territorial (médiation et concertation).</li> <li>- Ingénieur agronome, DEA géographie, formation à la médiation du CNAM.</li> </ul>
Vision et objectifs de la médiation	Favoriser le dialogue et la recherche de solutions communes entre des groupes et des personnes qui ont des intérêts divergents, ou qui sont en conflit.
Pratique ou expérience de la médiation	<p>Type de médiations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de médiations de conflits, faute de demandes</li> <li>- quelques médiations de projets : démarches de la part d'organisations en milieu rural souhaitant prendre le temps de repenser, reformuler leur projet, avec quelqu'un d'extérieur</li> <li>- essentiellement, des accompagnements à la concertation : processus piloté par l'un des acteurs, qui sollicite un appui extérieur pour l'aider à orienter sa démarche, à élaborer une stratégie, et accompagner la préparation de réunions (thèmes : NATURA 2000, gestion de l'eau...)</li> </ul> <p>Processus :</p> <p>La stratégie d'ensemble est construite à partir d'un diagnostic commun de départ permettant de connaître les acteurs et les besoins, et de donner leur place aux principales composantes en présence. Elle suppose une réflexion concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le lien avec l'ensemble de la population (comment créer le lien et le maintenir ?) sachant que le processus ne peut se dérouler qu'avec un nombre limité de personnes,</li> <li>- la construction d'instances de dialogue (il y en a toujours plusieurs : instances officielles, groupes de travail, réunions spécifiques sur une tension ou une difficulté) et la conduite des réunions.</li> </ul> <p>Il intervient seul en tant que médiateur, pour des questions financières, et parce qu'il travaille toujours avec une personne qui a une fonction d'animation pour le commanditaire.</p> <p>Recherche-développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mène un programme de recherche-développement destiné à approfondir la connaissance des processus de dialogue territorial : études de cas approfondies, groupe d'échange de pratiques, organisation de séminaires entre animateurs du dialogue territorial et chercheurs, publications (notamment d'un Guide pratique du dialogue territorial), journées régionales de sensibilisation, formations courtes à destination d'associations, de collectivités locales, du monde agricole.</li> </ul> <p>L'association est instructeur pour la Fondation de France, concernant le financement de projets concernant le dialogue territorial.</p> <p>Fait le constat d'une plus grande créativité des processus en milieu urbain (abondance relative de ressources ?), deux exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- association réunissant artistes, architectes, urbanistes pour faire travailler les habitants sur la perception d'un lieu, leur projet,</li> <li>- processus de consultation et de participation piloté par un groupe d'habitants.</li> </ul>

**M6 - 8/03/05**

Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"><li>- Avant, le curé, l'instituteur, le maire assumaient des fonctions de médiation en milieu rural ; aujourd'hui, seul le maire continue : la population préfère faire appel au maire, plutôt qu'à quelqu'un d'extérieur, et le maire souhaite conserver cette fonction comme base de sa légitimité.</li><li>- Au lieu d'être un jeu à deux, le milieu rural génère des processus à trois : la nature, le territoire, l'environnement s'invitent sur des problèmes prégnants de gestion des ressources et de l'espace.</li><li>- Le processus en milieu rural est plus proche de la définition de la médiation telle qu'elle est enseignée, car les parties prenantes apparaissent clairement : ce sont des groupes d'intérêt, bien identifiés, dotés de leur propre logique (chasseurs, écologistes, agriculteurs, touristes, population..); en milieu urbain, le jeu est plus réduit, simplement entre les élus et la population, peut-être à cause du fait que les gens vivent les uns sur les autres, ils ont l'habitude de travailler avec la masse, la différenciation sociale est moindre.</li></ul>
Besoins en matière de médiation en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"><li>- Il y a des besoins, liés à ces antagonismes : conflits d'usage des milieux naturels et des zones périurbaines, en particulier liés à l'activité agricole.</li><li>- Lors d'actions de formation à la médiation auprès d'agent de développement local en milieu rural, la médiation retient l'attention, cela "parle" aux gens.</li><li>- La médiation a une place dans la perspective d'un développement durable, à côté d'autres modes de régulation.</li></ul>
Limites de la médiation en milieu rural	
Freins au développement de médiation en milieu rural	Les processus "alibi" sont encore trop nombreux (depuis dix ans, la mode consiste à favoriser la concertation à partir de procédures publiques comme NATURA 2000).
Réponses à ces freins	Impliquer les gens dans l'ingénierie du processus .

<b>A1 - 14/03/05</b>	
Fonctions, formations et activités	Directrice d'un centre de ressources dont la vocation est la professionnalisation des agents de développement.
Vision et objectifs de la médiation	
Pratique ou expérience de la médiation	A organisé des journées d'information sur la médiation dans le développement local.
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<p>Conflits liés au développement rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- toutes les situations de projets dans le développement rural, visant à aller vers un avenir différent, sont des situations de tensions : il n'y a pas de consensus spontané,</li> <li>- ces tensions peuvent ou non évoluer vers des conflits d'intérêts, d'usage, liés à la rencontre entre la sphère publique et le privé, entre l'intérêt général et les intérêts particuliers, liés à l'environnement (peu souvent car ce domaine est peu traité dans le développement rural), à la place de l'agriculture dans les territoires,</li> <li>- ces situations débouchent soit sur un "consensus mou", basé sur le plus petit dénominateur commun, ne froisse pas mais n'amène rien, se fait au détriment de l'innovation, du réel développement de l'activité (la pire des situations, très difficile de recréer du mouvement ensuite),</li> <li>- soit, couramment, sur des conflits (au moins potentiellement créatifs), qui perdurent sans jamais se résoudre et paralysent les acteurs, ou qui finissent par se résoudre après des années, mais laissent des traces et ont d'importantes conséquences sur les projets et les activités : système d'exclusion d'acteurs ou d'espaces (élimination d'acteurs, abandons de sous-parties d'espaces),</li> <li>- peu de ces situations se résolvent par du dialogue ou de la médiation : généralement en phase avancée de conflit, sauf dans des territoires ayant été marqués dans le passé par de violents conflits, qui anticipent,</li> <li>- présence d'un microcosme terrifiant : espaces restreints avec des acteurs qui ne se renouvellent que peu, accentué dans des espaces dotés d'identités fortes ou d'enclavement géographiques (vallées, plateaux) d'où l'apport d'acteurs périphériques est exclu,</li> <li>- zones à très faible densité de population : isolement, il devient compliqué de se rencontrer.</li> </ul>
Besoins en matière de médiation en milieu rural	Faire qu'il sorte quelque chose de positif des tensions présentes en matière de développement rural (car spontanément, il est très difficile de se projeter, en étant nombreux, en ayant des intérêts différents).
Limites de la médiation en milieu rural	

**A1 - 14/03/05**

Freins au développement de médiation en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"><li>- Structure du développement local rural en France (système d'acteurs, de pouvoir, de décision) qui influence les méthodes utilisées : peu d'associations impliquées, peu de dynamiques participatives, simplement des diagnostics très froids, peu question de "l'étape amont" de réflexion collective (NB : très développé dans les pays du tiers monde où l'Etat est très défaillant).</li><li>- L'Europe et la Région n'y croient pas, les Conseils de Développement des Pays reproduisent la même culture : pas d'espace pour un processus lent de maturation collective, pas de diversité d'acteurs ayant le même poids (l'échelon Agglomération, en ville, y est plus ouvert).</li><li>- Méconnaissance de la médiation, outre la médiation familiale et pénale.</li><li>- "médiation" est un terme valise, galvaudé : on a l'impression d'en faire sans en faire, on en fait sans le savoir.</li><li>- "médiateur" est moins déprécié (médiateur bancaire, à la radio, de la République).</li><li>- Peur que cela ne fasse pas professionnel dans le domaine du développement local, car pour les agents et leurs employeurs, cela évoque la psy, le côté gourou.</li><li>- Le financement de la médiation est problématique, comme l'accès à tout autre type de compétences utilisées en développement local.</li><li>- Méconnaissance de la médiation en amont, en prévention, et non pas simplement en phase conflictuelle.</li></ul>
Réponses à ces freins	<ul style="list-style-type: none"><li>- Argumenter sur le terrain des outils : décrire la médiation comme un outil au même titre que le diagnostic.</li><li>- Informer sur la médiation, notamment en publiant des témoignages d'expériences réussies, dans les circuits d'information du développement local.</li></ul>

<b>A2 - 25/03/05</b>	
Fonctions, formations et activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef d'entreprise,</li> <li>- élu consulaire (départemental, régional, national),</li> <li>- élu branche professionnelle (départemental et national),</li> <li>- élu et membre de structures de développement locales et régionales.</li> </ul>
Vision et objectifs de la médiation	
Pratique ou expérience de la médiation	Parfois, de fait, posture de médiateur à l'occasion de conflits en entreprise (fait valoir aux entrepreneurs qu'on ne peut défendre l'indéfendable, qu'ils doivent se conformer à la loi), dans les projets de développement territorial, ou de branche professionnelle (fait valoir les intérêts des professionnels auprès du gouvernement, et explique les évolutions nécessaires aux professionnels).
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<p>Conflits du travail en entreprise en milieu rural :</p> <p>la génération d'entrepreneurs proches de la retraite a des représentations de leurs relations avec salariés très figées, passéistes (se croient hors des lois, exigences du salarié incomprises, vécues comme des agressions, relation de domination parfois physiquement violente avec leurs salariés, surtout les apprentis), dues à leur culture, à leur parcours difficile.</p> <p>Conflits liés à l'espace rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présence d'intérêts divergents sur le territoire,</li> <li>- phénomène des "baronnies" : certains élus politiques ou professionnels sont habitués à exercer leur pouvoir sans souci démocratique,</li> <li>- clivages politiques marqués et corporatismes forts, qui figent les discours et bloquent de possibles collaborations,</li> <li>- individualisme : les personnes tiennent à régler leur problème particuliers, ne voient pas les faits dans leur globalité (illustration : désyndicalisation des salariés, et faible implication des entreprises dans l'élection de leurs représentants),</li> <li>- vécu difficile : pénibilité de la survie, isolement, vieillissement,</li> <li>- difficultés d'accueil des nouveaux arrivants : l'autre est vite jugé comme "autre" (même s'il ne vient que du gros bourg, à 30 km),</li> <li>- les locaux jugés comme "ploucs" par les néo-ruraux, méprisés, cela transparait, même sans mots,</li> <li>- les locaux eux-même se déprécient, ont un complexe : "mes fils, eux, ont réussi, ils sont partis", "ici, c'est fini, on va crever, on est morts",</li> <li>- les élus eux-même gèrent inconsciemment une mort lente, pas un développement, ne voient pas le mélange de population comme un atout,</li> <li>- disparition des petits commerces (au profit des grandes surfaces : on reproduit les schémas de développement des villes qui pourtant ont créé de graves problèmes sociaux), donc d'espaces de médiation pour la population.</li> </ul>
Besoins en matière de médiation en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre plus attractives les entreprises locales pour des salariés venus de l'extérieur.</li> <li>- Permettre une valorisation des locaux, de ce qu'il sont, de ce qu'ils ont fait, à leurs propres yeux comme à ceux des néos ruraux.</li> <li>- Faire se rencontrer ces deux mondes.</li> </ul>
Limites de la médiation en milieu rural	

**A2 - 25/03/05**

Freins au développement de médiation en milieu rural	Méconnaissance et interprétation du mot médiation : <ul style="list-style-type: none"><li>- association à la médiation sociale (image négative de jeunes de banlieues sans travail que l'on paye avec notre argent),</li><li>- renforcement des positions lorsqu'on essaye de convaincre une personne,</li><li>- craintes liées au statut du médiateur s'il semble en position de supériorité, et vient d'ailleurs : son intervention sera perçue comme une agression,</li><li>- résistances due à la peur d'être violé dans son intimité, d'une intrusion dans sa vie, son passé : crainte du psy.</li></ul>
Réponses à ces freins	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ne pas venir en conquérant, en donneur de leçons,</li><li>- mener une action indirecte (par les crèches, l'accompagnement des personnes âgées...), avec une préparation préalable dans les deux "camps" (locaux / néo-ruraux),</li><li>- viser le développement d'une culture de la médiation, sans le formuler comme cela,</li><li>- sensibilisation et formation dans les entreprises en médiation et plus largement, gestion des ressources humaines, faire évoluer les représentations (actuellement, formations proposées essentiellement techniques) ; trouver les mots pour faciliter l'accès des personnes,</li><li>- s'appuyer sur le fait que sinon, le pays va crever, que tout le monde devra aller à Lyon ou Marseille.</li></ul>

**A3 - 23/02/05**

Fonctions, formations et activités	Coordonnateur sur un secteur concernant les questions d'emploi et de formation (administre certaines lignes budgétaires, anime un réseau d'acteurs locaux, a un rôle de développement, missions en importante évolution du fait notamment de la seconde décentralisation).
Vision et objectifs de la médiation	Se trouver entre deux positions qui peuvent être perçues comme frontales, se trouver à égale distance entre elles, aider à comprendre la situation et à trouver une solution qui agrée, un compromis (pas une compromission) acceptable par les deux parties, de manière participative, coopérative. Aider à décrypter différents niveaux de discours (le non dit, ce qui est dit, comment c'est pensé).
Pratique ou expérience de la médiation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repère des acteurs (personnes ou structures) qui jouent un rôle important en matière de médiation territoriale : c'est un "lest", cela aide à poser les choses. Ces personnes sont capables d'être en distance par rapport à leur institution, sont pragmatiques, valorisent le résultat et pas l'étiquette sociale.</li> <li>- N'a pas le sentiment de faire de la médiation, sauf peut-être comme Monsieur Jourdain, et sans bagage...</li> <li>- A un rôle ambigu d'une part d'animation et d'autre part, de régulation, pour faire respecter la réglementation.</li> <li>- Aime rencontrer des personnes de milieux, dans des positions différentes, et les entendre, pas qu'en termes d'empathie, mais aussi saisir la logique qui les anime.</li> <li>- Tente de faire vivre le concept de dialogue social, à notre façon, sur ce territoire : en aidant l'émergence d'actions à petite échelle qui apprennent aux gens à fonctionner ensemble (acteurs de l'insertion, de l'économie...), à faire tomber les a priori. Après, on peut être plus ambitieux.</li> <li>- Exemple : ateliers thématiques ressources humaines impliquant des entreprises pionnières locales et des intervenants extérieurs (décentration du regard).</li> <li>- Se conçoit comme interface entre différentes structures dans la conduite de projets.</li> <li>- Est parfois tiers entre un employeur et un salarié en cas de conflit.</li> <li>- A été adjoint au maire d'une commune, a démissionné suite à un conflit.</li> </ul>
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<p>Territoire assez agressif (les conflits se déclenchent vite, chaque dispositif est l'occasion pour beaucoup de "tirer la couverture à soi") , même si les choses s'améliorent. Différents processus collectifs de développement local, et certaines personnalités ont contribué à cette amélioration.</p> <p>Conflit sur sa commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- projet de site de stockage des déchets ultimes pour le secteur sud Ardèche sur sa commune, soutenu par son équipe, permettant de résoudre les problèmes d'infiltration de la décharge actuelle. A soulevé une forte opposition de la part d'écologistes "not in my back yard" et de personnes ayant des ambitions politiques, qui a fait changer l'équipe municipale lors des élections,</li> <li>- s'est senti blessé pendant longtemps,</li> <li>- est passé dans l'opposition, tout en participant encore au conseil municipal, en étant constructif,</li> </ul>

### A3 - 23/02/05

Conflits, tensions ou projets en milieu rural

- puis s'est aperçu que la nouvelle majorité ne tenait pas ses promesses, bafouait les règles de démocratie locale : par exemple, sur un projet de domaine touristique pour lequel l'enquête publique avait recueilli de nombreuses contributions en matière de prospective sur l'urbanisme, et mis en relief d'importantes nuisances et incohérences, et qui a été voté suite à un travail de "retournement" de certains conseillers. A fait le choix difficile de démissionner,
- constate la difficulté de partage de la complexité de l'information auprès de la population,
- constate que ces conflits ne se sont pas résolus, qu'ils perdurent.

Conflit dans son implication associative, entre une association d'aide au développement en Afrique et un porteur de projet qui bouscule les représentations des personnes de l'association :

- issu de la chefferie locale, venu en France faire des études supérieures, devenu sportif de haut niveau, choisi par son père pour prendre la suite comme chef de village,
- il connaît son village, mais plus comme les villageois, il voit global,
- par son statut, il déclenche les projections idéologiques et politiques sur la chefferie (paternalisme), heurte le modèle maintenant ascendant des projets de développement (ce qui est parfois la tarte à la crème de la participation),
- pourtant, il peut y avoir d'autres approches, s'appuyer sur une autorité morale reconnue sur place,
- suite à l'incompréhension des membres de l'association, il a été très déçu, a eu le sentiment de perdre la face.

Sur le plan historique, le maillage religieux et idéologique sur ce territoire a probablement contribué à figer les rapports (protestants, catholiques, militants laïques...).

Il y a une césure terrible entre l'emploi et l'économique dans l'esprit de nombreux élus. Pourtant, l'organisation du travail, les modes de production, le tissu local de P.M.E. supposent une construction spécifique sur les questions d'emploi.

Les clivages politiques sont un peu tordus : il y a des alliances contre-nature.

L'intercommunalité est faible : il y a peu d'appropriation des questions d'emploi par les élus locaux. L'échelle territoriale à laquelle les élus réfléchissent est trop petite.

**A3 - 23/02/05**

Besoins en matière de médiation en milieu rural	<p>Ne pas être aliéné à un mode de représentation unique, rester à l'écoute.</p> <p>Accompagner les élus, les aider à décentrer leur regard, faire une médiation entre les élus et d'autres structures (notamment associatives) sur les questions d'emploi ou de création artistique et culturelle. C'est un processus long.</p> <p>Concernant l'urbanisme :</p> <p>Problème du mitage du paysage lié à la multiplication des pavillons, au détriment de l'habitat traditionnel, groupé en hameaux, dans lesquels les gens se voient.</p> <p>Les personnes sont en demande d'un comité de quartier pour compenser. Ce d'autant plus, que le prix des terrains ayant fortement augmenté (pression immobilière), ce sont plus des personnes à la retraite, et moins de jeunes couples avec enfants, qui eux peuvent se retrouver à l'école.</p> <p>Besoin de tout petits lieux d'animation culturelle (une pièce), à l'échelle d'un hameau, que les personnes (jeunes, vieux, néo-ruraux, locaux) peuvent s'approprier pour venir y regarder une cassette, ou écouter un musicien, puis discuter en buvant un coup.</p> <p>Fonction éducative de la médiation : aider les personnes à cerner et exprimer leurs besoins.</p>
Limites de la médiation en milieu rural	
Freins au développement de médiation en milieu rural	Les représentations concernant la médiation : intellectualisme, psycho, perte de temps en palabre.
Réponses à ces freins	Travailler dans les interstices, croiser des champs qui ne se croisent pas habituellement.

<b>A4 - 29/03/05</b>	
Fonctions, formations et activités	Directeur d'une structure de développement local qui a comme vocation l'élaboration, la contractualisation, la mise en oeuvre et l'évaluation d'un projet de territoire (structure d'intervention en évolution du fait de la loi Voynet).
Vision et objectifs de la médiation	Favoriser un "mieux vivre ensemble".
Pratique ou expérience de la médiation	<p>A un rôle de médiateur professionnel, en tant que développeur (partager l'information, pour partager l'action). Le territoire est lieu de médiation, creuset de la médiation.</p> <p>La médiation apparaît dans les fiches-métier du développement en tant que tâche ou activité : médiation-négociation, médiation-information, médiation-construction de projet, médiation-gestion de conflit.</p> <p>Le médiateur a un pouvoir en étant la passerelle entre deux personnes (pouvoir de résoudre, d'informer); entraîne la jalousie de certains élus ou structures. Attention à ne pas prendre la place de ceux qu'il médie.</p> <p>A accompagné un projet porté par des femmes d'agriculteurs sur le plateau ardéchois : ateliers d'écriture (en télé-écriture à partir d'un centre Inforoute situé sur le plateau, écriture de nouvelles avec fin interactive), accompagnés par un auteur, veillées tournantes, échanges avec des jeunes de banlieues.</p> <p>Ce projet a été très médiatisé à l'extérieur (France Culture...).</p> <p>Localement, il a été peu approprié, la porteuse de ce projet a été contestée (problème de légitimité : femme, et venue d'ailleurs), lui reprochant de créer une fronde des femmes contre leurs maris, de relever des dysfonctionnements.</p>
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<p>Conflits culturels et sociologiques, s'exprimant dans le discours de certains Ardéchois, notamment certains élus, entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- locaux et néo-ruraux,</li> <li>- jeunes et anciens,</li> </ul> <p>Témoignent d'une peur du changement, un conservatisme, peut-être dus à une mémoire négative des changements : le milieu rural a subi, de façon brutale, une succession de changements, au cours desquels cet espace a "perdu des plumes" à chaque fois (mutations industrielles, guerres, exode...). Le milieu urbain est plutôt bénéficiaire des changements (sauf effets pervers et perdants).</p> <p>Conflits entre maire et administrés : l' élu est "sur le grill" 24 heures sur 24 pour la gestion de petits conflits qui l'empêchent d'être visionnaire ; l'école est un espace de médiation en milieu rural (mais l'instituteur, qui était souvent secrétaire de mairie, y a perdu son rôle de médiateur), de même que certaines associations (surtout pour de la médiation d'idées, non pas de personne à personne).</p>
Besoins en matière de médiation en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redonner confiance au milieu rural : des valeurs actuelles de notre société mettent en avant des dimensions présentes en milieu rural (pas de pollution, qualités de paysage, relations humaines authentiques).</li> <li>- Liés à l'isolement physique : certaines personnes illettrées étaient abonnées au journal local pour s'assurer de la venue régulière du facteur.</li> <li>- Liés aux difficultés de mobilité (même si le taux de voitures par habitant est plus élevé qu'en ville).</li> <li>- Liés à des effets de dynamique de groupe qui ne se créent pas.</li> <li>- Liés à des conflits très visibles et potentiellement exacerbés quand une commune est presque réduite à la dimension d'une vie de couple.</li> </ul>
Limites de la médiation en milieu rural	

**A4 - 29/03/05**

Freins au développement de médiation en milieu rural	<p>Les élus, en France, particulièrement en milieu rural, se pensent comme les patrons des territoires, et s'organisent pour l'être. Alors qu'au Québec (ou a travaillé 5 ans) la médiation est couramment utilisée, les élus laissent beaucoup plus de place à d'autres acteurs.</p> <p>Certains locaux sont dans une logique de déclin : ils ne supportent pas que d'autres réussissent là où ils ont échoué. Ceux qui sont restés ont été jugés, ou se sont jugés, comme insuffisamment actifs ou intelligents pour partir.</p>
Réponses à ces freins	<p>Faire que les élus locaux acceptent et participent au développement de la médiation en milieu rural.</p> <p>Créer les conditions de la légitimité du médiateur ou des projets de médiation. Ceux qui ont le plus d'atout sont ceux qui sont partis et sont revenus : ils connaissent le territoire, ont acquis une ouverture d'esprit à l'extérieur, et, en revenant, expient leur faute d'être partis.</p> <p>Ils peuvent valoriser la mémoire collective locale, montrer qu'on peut en faire un savoir (ex : association autour du patois).</p>

<b>A5 - 25/03/05</b>	
Fonctions, formations et activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Militant syndical, conseiller Prud'hommes</li> <li>- DU psychologie sociale.</li> </ul>
Vision et objectifs de la médiation	Aplanir les conflits.
Pratique ou expérience de la médiation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonction de conseiller prud'hommal procédant de la médiation.</li> <li>- Conseiller prud'hommal sur un conflit où l'intervention d'un médiateur a été proposée : proposition par courrier scandaleuse car postule que la partie "salariés" reconnaisse à priori ses torts, pourtant médiateur très sympa et grand espoir mis dans cette proposition (grosse déception) – refusée par le TGI.</li> </ul>
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<p>Conflits du travail en entreprise en milieu rural : se règlent de façon insatisfaisante</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- se règlent aux Prud'hommes : le droit à la parole des salariés s'applique par un principe de parité, mais inégalité de fait dans le crédit accordé à la parole selon le statut patron / salarié (une justice de classe s'applique) ; les délais sont trop longs, cela décourage les salariés d'aller au bout ; démarche encore plus difficile à mettre en oeuvre pour les saisonniers (nombreux dans le secteur),</li> <li>- l'isolement géographique, la petite taille des entreprises et l'absence de tradition locale de lutte collective (pas de terrains communaux, esprit paysan qui semble plutôt individualiste) entraîne un désert syndical, donc un important déséquilibre des forces en présence.</li> </ul> <p>Conflits liés à l'espace rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rares sont les voisins qui ne sont pas en conflits, à cause de la propriété privée (droits de passage...),</li> <li>- accentué car le paysage se ferme : faute d'entretien, suite à la déprise agricole, et pour cause d'urbanisation (mode de vie urbain qui s'importe à la campagne, propriétés clôturées, routes sans possibilité de circulation piétonne – contrairement à la ville –), il y a dépossession de l'espace,</li> <li>- regard négatif des paysans locaux sur les néo-ruraux ("nos enfants s'en vont, vous pensez faire mieux ?").</li> </ul>
Besoins en matière de médiation en milieu rural	<p>Conflits du travail en entreprise en milieu rural : la médiation n'a pas sa place</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les pouvoirs publics veulent développer la médiation, car coûte moins cher,</li> <li>- pour diminuer le nombre de conflits, le besoin est plutôt celui d'une intervention de l'Etat concernant le niveau de salaires (phénomène nouveau des travailleurs pauvres) et d'un travail autour de la responsabilité individuelle face à la consommation.</li> </ul> <p>Conflits liés à l'espace rural :</p> <p>Permettre l'expression des besoins, notamment en termes de comment chacun peut s'approprier l'espace, d'évolution vers des modes de transports collectifs, de possibilité d'accès aux terres pour des agriculteurs voulant s'installer.</p>

**A5 - 25/03/05**

Limites de la médiation en milieu rural	<p>Médiation en entreprises : la médiation risque d'être instrumentalisée pour une certaine paix sociale (au sens d'ordre, de calme, d'immobilisme, de non prise en compte des besoins des salariés), elle ne peut jouer un rôle de rééquilibrage des forces en présence :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- médiateur non neutre, parti pris même inconscient en faveur de la partie patronale, lié à des à priori culturels et idéologiques conférant un plus fort crédit à la parole d'un patron. Profil du médiateur : bénévole, à la retraite, cherchant à s'occuper après un parcours professionnel spécifique, appartenant à une catégorie sociale particulière (non ouvrière ou paysanne), peu ou pas formé, simple enquête de moralité,</li><li>- un médiateur seul (dans le conseil des prud'hommes, 2 conseillers pour les salariés, limite les biais),</li><li>- médiations basées sur la CNV : refusent le conflit,</li><li>- le médiateur n'a pas suffisamment de pouvoir pour rééquilibrer le rapport de force (il ne peut obtenir un résultat que si les deux parties sont d'accord).</li></ul>
Freins au développement de médiation en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"><li>- Limites de la médiation ci-dessus.</li><li>- Mélange du terme médiateur avec médiateur de la République (auxiliaire de la république).</li></ul>
Réponses à ces freins	<p>Que la médiation puisse favoriser une paix sociale positive (au sens de mouvement, de bouillonnement, de confrontation des intérêts). Là où il y a vie, il y a rupture. Rôle d'enaction du médiateur (comme le psychologue), n'est pas là pour calmer le jeu. C'est bien au milieu qu'il faut chercher : "In medio stat virtus"...</p>

**A6 - 15/02/05**

Fonctions, form. et activités	Maire, impliqué dans l'intercommunalité, et conseiller agricole.
Vision et objectifs de la médiation	
Pratique ou expérience de la médiation	<p>- A utilisé les services d'un médiateur civil, sur proposition de Tribunal de Grande Instance, pour résoudre un conflit : cela a été très efficace.</p> <p>- En tant qu' élu, il aide, encourage, valorise les compétences et les initiatives portées par de nouveaux arrivants, favorise l'échange d'informations, la mise en réseau, les liens avec des gens du coin, aide à dépasser les à priori réciproques, ouvre des espaces d'implication, montre que l'espace collectif sur la commune n'est pas verrouillé en reconnaissant l'utilité sociale des gens.</p> <p>- Assure des fonctions proches de la médiation en tant que maire, en servant d'intermédiaire pour que les gens se réunissent, voient qu'il y a plusieurs solutions, puissent se les approprier et décider d'un compromis entre eux ; il essaye de ne pas trancher lui-même, sinon la personne qui n'est pas en accord avec cette option croit que le maire prend parti pour une personne (et pas pour une solution). Les conseils sont souvent contre-productifs : besoin de laisser les gens découvrir les choses par eux-mêmes. Si la solution vient des personnes, elles feront plus pour qu'elle soit durable.</p> <p>Cela marche, mais demande beaucoup de temps, de la réflexion, ne s'improvise pas : "je me suis amélioré !".</p>
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<p>Conflits liés au droit de propriété :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- très prégnants en particulier sur ce territoire, car très pauvre et en retard de développement, donc les personnes sont très attachées à la propriété foncière,</li> <li>- la pression foncière sur les terrains à bâtir et leur desserte (chemins et réseaux) qui exacerbe ces tensions liées au droit de propriété,</li> <li>- ces conflits peuvent "bouffer" un quartier ou une commune, car il y a des conséquences en chaîne : la sociologie d'un village est particulière. On n'est pas anonyme par rapport aux voisins.</li> </ul> <p>Conflits avec les collectivités locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évolution de la société où l'on n'a pas droit à l'erreur, l' élu est à la fois libre et surveillé : c'est le résultat de dérives, de scandales politico-financiers, et d'un reliquat de corporatisme de certaines administrations qui cherchent à conserver du pouvoir (la première décentralisation a donné de l'importance aux communes, mais il reste une méfiance de l'échelon supérieur qui s'exprime en particulier dans le contrôle de légalité),</li> <li>- complexité juridique (lois, décrets, règlements, circulaires), en constante évolution : l' élu se présente dans un parcours de vie, sans formation pour cela, le staff d'une commune arrive vite à sa limite (obligation de travailler avec des avocats, de plus en plus spécialisés, pour "border" les choses),</li> <li>- les marchés publics (pour les routes, l'eau...) représentent une grande part de l'économie locale : les entreprises se mettent fortement en concurrence pour les obtenir, la commune doit suivre scrupuleusement le code des marchés publics, sinon, elle est attaquée par une entreprise qui n'est pas satisfaite du marché,</li> <li>- les particuliers se renseignent sur Internet sur les règles applicables et attaquent facilement (par exemple le SIVOM pour le prix de l'eau),</li> <li>- notamment certains arrivants récents (pas tous des emmerdeurs !) : jeunes retraités ou actifs, à l'aise avec les NTIC,</li> </ul>

## A6 - 15/02/05

Conflits, tensions ou projets en milieu rural

- ces nouveaux arrivants viennent avec des moyens financiers, un bagage intellectuel (c'est un atout pour le milieu rural) et un mode de vie urbain ; ils fuient la ville, n'en peuvent plus, c'est une démarche de survie.

Conflits liés à la rencontre de différentes populations :

- perception d'une hétérogénéité sociale qui peut alimenter un malaise : il y a eu rupture d'un équilibre social (révolution industrielle puis agricole, exode rural) ; les nouveaux arrivants ont des exigences (crèches, cantines, car n'ont pas de grand-mère à proximité...), qui peuvent être rejetées ("ils n'avaient qu'à rester en ville, ici, ils payent moins d'impôts, et en plus ils ont fait monter les prix en achetant cher leur maison"). En fait, c'est une évolution historique, sociétale : même les gens du pays ont ce type de demande (la grand-mère ne veut plus avoir son petit-fils tout le temps). C'est moins marqué, car ils ont des réseaux de solidarité ("je te garde ton petit, je t'ai payé ta maison - pas des études, tu es là pour t'occuper de moi quand je serai vieille...").

- les néo-ruraux arrivés il y a dix ans, dont on a craint qu'il "envahiraient nos campagnes", sont maintenant socialisés, ont des réseaux de solidarité (prêt de voiture, garde des enfants...), ne sont pas très exigeants,

- ceux récemment arrivés ne sont pas imprégnés de la sociologie rurale, des lois non écrites (qui sont aussi valables que les lois écrites, par exemple concernant le droit d'usage, notamment relatif aux chemins), et amènent un autre équilibre entre l'intérêt collectif et l'intérêt personnel,

- phénomène des villages-dortoirs et de la technologie à domicile : les gens investissent moins l'espace commun - malaise social relevant de la lutte des classes : fossé économique entre les gens du coin, et les nouveaux arrivants ou les résidents secondaires argentés.

- le fossé entre élus et tissu associatif est regrettable pour le territoire, est lié à des préjugés : les premiers croient que les seconds n'y connaissent rien, veulent juste prendre le pouvoir, les seconds pensent les élus comme des vieux cons réactionnaires. Les élus se méfient des associations et de la société civile. Si l'autre est trop intelligent, il devient un ennemi potentiel. Les élus devraient profiter de l'expertise de certaines associations ou néo-ruraux. Dans le Pays (Loi Voynet), on est loin d'une réalité de démocratie participative.

Conflits liés au développement rural :

- problème d'équilibre entre l'habitat permanent et saisonnier (risque de pénurie d'eau en été), même si le tourisme est indispensable,

- problème de l'eau : les impôts baissent et les subventions pour les investissements concernant l'eau baissent également, les besoins augmentent,

- problème de développement touristique : projet d'espace de restitution de la grotte Chauvet risque d'entraîner une surconcentration d'un espace déjà engorgé ; besoin d'améliorer la qualité d'accueil (pas vers des hôtels de luxe, mais vers un tourisme plus culturel, intellectuel, qui valorise des structures existantes).

Ces conflits trouvent une issue

- devant la justice : il y a toujours un gagnant et un perdant, c'est un mode de résolution démocratique, mais qui ne fait pas appel à l'intelligence humaine, c'est un tiers qui décide à la place des acteurs du conflit. Parmi les perdants, certains digèrent leur échec, d'autres pas.

- ou bien, si ils sont de moindre importance, ces conflits "se tassent", mais ne passent jamais vraiment.

**A6 - 15/02/05**

<p>Besoins en matière de médiation en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rapprochement des élus et des associations, permettre la reconnaissance, la valorisation, l'intégration des nouvelles compétences</li> <li>- travailler sur la capacité des gens à se créer des réseaux de solidarité</li> <li>- développer des outils de construction collective, la confiance dans l'intelligence collective de la part des élus, besoin de séminaires de réflexion (comment on travaille avec un paperboard, avec Métaplan, méthodes prospectives...)</li> </ul>
<p>Limites de la médiation en milieu rural</p>	
<p>Freins au développement de médiation en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- plutôt moins qu'avant, en particulier grâce à la télévision, par laquelle les personnes prennent l'habitude de positions, de vies différentes de la leur, et qui crée une certaine ouverture quant à la prise en compte de l'autre</li> <li>- la médiation n'est pas connue : génère la peur de l'inconnu, "qui c'est celui là, pourquoi il s'intéresse à nous, d'où il vient ?"</li> <li>- le réflexe "j'ai raison, si je fais un procès je suis sûr de gagner"</li> <li>- les préjugés "de toutes façon, avec lui, on ne peut pas parler"</li> <li>- dans les endroits pauvres, isolés, où il y a eu peu de brassage de population, le langage construit ("il a un bon langage") est celui des notables, dans l'inconscient collectif, il est lié au pouvoir : quelqu'un qui parle trop bien déclenche la méfiance "s'il veut nous expliquer, c'est qu'il a déjà décidé, et veut nous amener à son truc".</li> <li>- une culture binaire (une cause entraîne une conséquence), un manque de méthode, pas d'habitude de prendre en compte des systèmes, de poser des hypothèses, de faire de la prospective (vision, rêve à dix ans), d'émettre des points de vue (le monde de l'entreprise a fait évoluer les choses en permettant à des personnes qui sont parties travailler en ville d'avoir l'habitude de travailler en équipe, d'explorer des points de vue différents pour faire des choix).</li> <li>- pas de culture de la parole, du décider ensemble : les personnes dont l'avis n'est pas retenu se sentent rejetées (alors qu'il reste quelque chose de leur avis, même dilué), celles qui veulent exprimer un avis n'entendent rien du reste (je les invite à noter pour pouvoir écouter) ; fait parfois appel à une animatrice extérieure pour des réunions difficiles.</li> <li>- l'élu a un rôle de mise en lien sur une commune, mais il tient sa légitimité, il est le fruit d'une bataille, il est dans une relation typiquement mâle ("celui qui pisse le plus loin") qui nous tue.</li> </ul>
<p>Réponses à ces freins</p>	

<b>A7 - 03/03/05</b>	
Fonctions, form. et activités	Chef de service tourisme / agriculture.
Vision et objectifs de la médiation	Créer un intermédiaire entre deux populations, mettre en relation.
Pratique ou expérience de la médiation	Le Comité départemental du tourisme a un rôle de médiation entre les pouvoirs publics, les professionnels du tourisme et les représentants des services infra-départementaux. Dans le domaine agricole, rôle d'accompagnement des agriculteurs.
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<p>Conflits liés au monde agricole : rapport de forces impliquant la Chambre d'agriculture et les syndicats, dans une profession très organisée en lobbies. Tensions liées au tourisme : le tourisme est une nuisance pour la population locale, et est un facteur de déséquilibres (renchérissement du foncier, de l'immobilier, tension sur la consommation de l'eau en été).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- touristes / résidents permanents,</li> <li>- professionnels du tourisme / résidents permanents,</li> <li>- acteurs du tourisme / monde agricole (installation d'un bâtiment agricole, captation d'eau...).</li> </ul> <p>Ces tensions ou conflits trouvent plus ou moins bien une issue, comme l'eau trouve son chemin, par la magie de la régulation du marché. L'action des pouvoirs publics n'investit que peu la résolution des conflits. Le tourisme est un domaine où l'initiative privée prévaut : la régulation ne se fait pas bien (par exemple, si l'installation d'un camping ou d'un hôtel est conforme à la loi, on ne peut l'empêcher de s'installer). Le Schéma départemental du tourisme est en cours d'évaluation, pour préparer le suivant. Il visait une meilleure régulation des flux touristiques (maintien d'une activité dans l'arrière pays, étalement de la saison dans le temps et l'espace), mais cela n'a pas réussi. La maillon faible en Ardèche en matière de médiation est au niveau de l'interconsulaire, pour l'accompagnement des petites entreprises (sur l'aide à l'export, à l'innovation).</p>
Besoins en matière de médiation en milieu rural	Besoin d'accompagnement des collectivités locales qui sont très atomisées, peu dotées d'équipes techniques capables de faire face aux demandes en matière économique, agricole, touristique, d'urbanisme...
Limites de la médiation en milieu rural	
Freins au développement de médiation en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible densité de population qui rend compliquée la rencontre avec les gens, crée des problèmes de logistique pour couvrir un territoire de façon satisfaisante en termes de services,</li> <li>- freins culturels, surtout dans l'arrière pays, chez des populations qui n'ont pas pu partir, qui sont un peu rudes,</li> <li>- accès à l'information compliquée, raréfaction des services publics en milieu rural, disparition des points de rendez-vous.</li> </ul>
Réponses à ces freins	

<b>A8 - 30/03/05</b>	
Fonctions, formations et activités	- Inspecteur Éducation Nationale, responsable d'une entité territoriale, - complément d'interview avec une personne dont les fonctions sont Chef de la division de la scolarité à l'Inspection Académique.
Vision et objectifs de la médiation	Être interface, aider à la gestion de conflits . Éviter les conflits.
Pratique ou expérience de la médiation	Assure un rôle de médiateur auprès des communautés scolaires en cas de conflit avec des parents d'élèves ou des communes. Ce rôle nécessite une connaissance précise de la réglementation scolaire et des conditions locales.  Mise en place actuelle de médiations familiales, suite à une loi destinée à résoudre les problèmes d'absentéisme scolaire : après avoir épuisé toutes les autres ressources internes, ce dispositif prévoit de proposer aux familles concernées de suivre un module de soutien à la responsabilité parentale, avant poursuites pénales. L'Education Nationale conserve la maîtrise d'oeuvre de ce chantier, mais en délègue l'organisation opérationnelle à d'autres acteurs (l'UDAF).  Fait l'interface avec un réseau de fermes pédagogiques qui travaille sur le lien entre les agriculteurs et l'école.
Conflits, tensions ou projets en milieu rural-	Conflits communauté scolaire / parents d'élèves ou commune : - En milieu rural, les sujets d'incompréhension sont vite personnalisés et contextualisés par rapport à l'environnement, il y a des relations interpersonnelles fortes. - Les conflits tiennent à 80% à des problèmes de relations, à une mauvaise connaissance des champs de compétences de chacun et une ignorance des procédures : il s'agit de faire de l'information et de la communication.
Besoins en matière de médiation en milieu rural	
Limites de la médiation en milieu rural	Problème d'identification, en Ardèche, d'acteurs ou de compétences – rares - en matière de médiation : à qui confier ces modules de soutien à la parentalité ? (Fédération du Conseil des Parents d'Elèves - très peu présente en Ardèche sur le terrain -, l'Ecole des Parents, les travailleurs sociaux, les services du Conseil Général ? ).
Freins au développement de médiation en milieu rural	
Réponses à ces freins	

<b>A9 - 21/03/05</b>	
Fonctions, formations et activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- animateur d'une structure de développement local dont la vocation est le dialogue social, la concertation et l'expérimentation.</li> <li>- formation en philosophie, GHR, développement local.</li> </ul>
Vision et obj de la médiation	
Pratique ou expérience de la médiation	<p>Analyse sa structure comme devant mettre en oeuvre de la médiation pour rendre possible le dialogue social sur ce territoire et produire du consensus autour d'un diagnostic partagé (observation du réel), puis, de la prospective, une vision, un projet de territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mal née : doit produire du consensus, mais est née sans consensus (portée par l'Etat),</li> <li>- dépourvue, au départ, des 4 légitimités nécessaires à un projet de ce type (psychologique : que le territoire soit prêt à accepter le projet ; politique : que le projet soit porté par des élus forts localement ; financière : qu'il y ait un partenariat financier qui montre que ce projet répond à la logique d'autres partenaires que locaux ; technique : pouvant être conduit techniquement),</li> <li>- ce dialogue social doit concerner salariat et patronat, mais aussi élus, associations, et tous les acteurs des champs économique, de l'emploi, de la formation et des ressources humaines : la structure cherche à créer des équilibres par un principe d'équité dans la représentation des acteurs (4 collèges, une présidence tournante tous les 3 ans passant du patronat au salariat),</li> <li>- aujourd'hui les 4 légitimités ci-dessus sont acquises (financements multiples, confiance technique, de nouveaux élus adhérent (ce n'est plus seulement par cooptation), et ils viennent aux réunions.</li> <li>- prise de conscience locale qu'une stratégie de développement économique implique une stratégie du développement de l'emploi.</li> </ul>
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<p>Conflits liés au développement rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- logiques exclusives, corporatistes, d'appareil, non adaptées à la situation locale,</li> <li>- pourtant la situation locale est tellement critique en matière d'emploi (42ème bassin sur 42 en Rhône-Alpes) qu'elle démontre que seule, une stratégie de développement économique ne peut résoudre les problèmes d'emplois,</li> <li>- pourtant destin commun salariés / patrons : écarts beaucoup moins marqués qu'au plan national en termes d'activité, de revenus, 90% des entreprises ont entre 2 et 8 salariés, ce ne sont pas elles qui délocalisent et font des plans sociaux.</li> </ul> <p>Conflits, tensions liés à l'espace rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- relations élus / administrés : les campagnes électorales sont dures (effet de taille, en ville, c'est plus diffus), les projets choisis par une équipe municipale auront un effet immédiat sur la vie des habitants,</li> <li>- relations école / parents d'élèves : renforcés car les personnes se retrouvent obligatoirement autour de l'école dans un village,</li> <li>- relations néo-ruraux / locaux : les néo-ruraux viennent de la ville avec leurs attentes concernant les prestations accessibles, avec leurs valeurs ("tu ne tueras point les animaux"), voyant la nature comme un sanctuaire, alors qu'ici la chasse est une pratique naturelle ; conflits concernant le foncier, les éoliennes.</li> </ul>

**A9 - 21/03/05**

<p>Conflits, tensions ou projets en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relations milieu rural / milieu urbain : concernant les questions d'environnement (éoliennes, déchets nucléaires...) où le milieu rural, parce qu'il dispose d'espace, deviendrait le réceptacle de tout ce que génère le milieu urbain ; l'implémentation de nouveautés au plan technologique doit obtenir la légitimité psychologique, sinon, ne tiendra pas - actuellement, ces conflits ne se résolvent pas, ils se cristallisent, produisent beaucoup d'aigreur, de désamour, de mal-être et de malaise social -,</li> <li>- société actuelle à la fois individualiste, où le symbole du Roi est l'argent, dieu tout puissant, et produisant des valeurs sociales et solidaires, qui provoquent le souhait de vivre en milieu rural, avec un présupposé que les relations humaines y seraient apaisées, tranquilles.</li> </ul>
<p>Besoins en matière de médiation en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire que chacun quitte ses positions exclusives en acceptant de s'ouvrir à des logiques différentes (tout en pouvant retrouver, dans le projet final, une partie de leur logique et de leur identité),</li> <li>- accompagner la prise de conscience d'un destin commun, notamment par la conduite d'un diagnostic partagé,</li> <li>- veiller aux équilibres entre les différents acteurs</li> <li>- créer les conditions d'un dialogue social, alors que les acteurs spontanément ne sont pas mûrs pour y parvenir seuls via l'oralité, et la technique (actions, méthodologies...),</li> <li>- rapprocher les entreprises des attentes des salariés liées à des valeurs(salaire, statut, mais aussi réalisation de soi, temps pour soi et sa famille) pour leur permettre d'être plus attractives et de fidéliser leur personnel (situation locale de chômage paradoxal : taux de chômage élevé, pourtant les entreprises ne trouvent pas satisfaction à leurs offres d'emploi ; salaires bas, statuts précaires, peu d'accès à la formation),</li> <li>- logique de médiation entre un secteur d'activité en difficulté (bâtiment) et le territoire qui ne répond pas aux besoins de ses acteurs (mise en évidence de besoins en termes d'offre de formation, de profil des salariés souhaités...),</li> <li>- accompagnement de l'implémentation de nouveaux outils (ex : éoliennes) pour permettre une appropriation psychologique,</li> <li>- permettre l'exploitation du potentiel que peuvent apporter les néos ruraux à la vie locale par la rencontre des différences.</li> </ul>
<p>Limites de la médiation en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que la structure qui doit produire de la médiation soit suffisamment indépendante, respecte des équilibres subtils : dans notre cas, instrumentalisation à sa création par l'Etat (outils déjà pressentis, pour donner à voir sur le territoire que la structure était capable de produire des choses et acquérir une légitimité technique), puis le système de présidence influence fortement le processus (si le Président avait été syndicaliste et pas élu professionnel, cela aurait été complètement différent),</li> <li>- les représentations que les catégories d'acteurs se font de leur propre légitimité et du poids de leur parole (le champ économique se sent d'emblée plus légitime vis à vis des questions d'emploi sur le territoire que l'associatif – pourtant ils n'ont pas résolu les problèmes !) et le poids que s'accorde chaque personne,</li> <li>- pas d'analyse du processus en cours.</li> </ul>

**A9 - 21/03/05**

Freins au développement de médiation en milieu rural	- Posture culturelle cloisonnée, qui oppose économique et social, et inculture des acteurs économiques en matière de ressources humaines, - dimension immatérielle du dialogue social causant un manque d'intérêt et une difficulté à appréhender la réalité (une culture du produit -de consommation-perdure, alors que nous sommes dans une économie de services), - peurs, résistances quant à se représenter ses états d'âme et les dire.
Réponses à ces freins	

**A10 - 05/04/05**

Fonctions, formations et activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ethnologue, docteur en dialectologie.</li> <li>- Consultante patrimoine et développement rural.</li> <li>- Originaire d'Ardèche.</li> </ul>
Vision et objectifs de la médiation	
Pratique ou expérience de la médiation	<p>S'engage dans les projets visant à valoriser la mémoire et à renforcer le lien social en milieu rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- échanges thématiques (sur la guerre de 39-45, l'école) entre personnes âgées de maisons de retraites et écoliers ou lycéens, puis restitution sous forme d'exposition à la population locale,</li> <li>- liens entre producteurs locaux (Truffe de la Drôme) et lycéens, élaboration de la matière recueillie par l'intermédiaire de la création artistique (théâtre, arts plastiques), puis restitution à la population locale (fierté des jeunes, intérêts des producteurs),</li> <li>- liens entre habitants de villages (sur le thème des résistances, de la mémoire huguenote, de la soie, des enfants de l'assistance publique), par le biais d'ateliers d'écritures animés par des poètes, avec restitution à la population locale, avec un public très mixte (jeunes, vieux, nouveaux et anciens résidents).</li> </ul> <p>Son atout est une double culture : connaît à la fois le travail de la terre, et les gens venus de l'extérieur.</p>
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	<p>Historique concernant la vie rurale en Ardèche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recours très fréquent au juge de paix, aux notaires (actes pour "trois fois rien") et au Tribunal,</li> <li>- vie communautaire très codifiée : systèmes d'échanges dans le travail (entraide agricole notamment) destiné à assurer la survie du groupe, vivant avec très peu de biens, une population nombreuse, sur de toutes petites exploitations. Le moindre peu y est important (tout est utilisé, tout a une fonction), défendre son bien est vital.</li> <li>- fracture liée à la religion (certains hameaux catholiques, d'autres protestants) dépassée, notamment lors des fêtes de fin des gros travaux agricoles, auxquelles tout le monde participe.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits fréquents concernant la terre, les limites (dans les contes et légendes, on parle de fantômes déplaçant les bornes des terrains la nuit),</li> <li>- conflits liés aux droits d'eau, aux droits de passage,</li> <li>- conflits concernant le travail.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoins liés au mariage : tout est très réglé car il est nécessaire de se marier avec quelqu'un connaissant les règles implicites, si importantes pour la cohésion du groupe, et de perpétuer l'affaire familiale. La personne recherchée est au même niveau de revenus et dans la même religion. D'où le recours aux intermédiaires de mariage qui ont pour fonction de chercher la personne adéquate et de faire les démarches de demande en mariage vis à vis de la famille (lorsqu'une personne est trop timide ou n'arrive pas à trouver "chaussure à son pied"). Cette fonction est souvent assumée par un notable (curé, pasteur, instituteur, maire).</li> </ul>

<p>Conflits, tensions ou projets en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La relation aux limites, au droit est restée aujourd'hui très importante culturellement, cet esprit a perduré. Les personnes venant de l'extérieur ne s'en rendent pas compte, ne comprennent pas cette mentalité, jugent les locaux radins, fermés.</li>   <li>- Ce sont les nouveaux résidents (permanents ou secondaires) qui sont aujourd'hui en position de force. La rencontre avec le mode de vie rural pose problème, même à ceux originaires du coin, connaissant les codes implicites, mais ne voulant pas les appliquer. Ils sont revenus en tant que résidents secondaires, ou pour faire des gîtes par exemple, et refusent la proximité des odeurs du fumier, du bruit (coq, clocher). Ils ne veulent pas être assimilés aux personnes qui sont restées vivre ici. Ils veulent couper les liens. Nous avons créé un comité de soutien à une agricultrice, confrontée à ce type de problème.</li>   <li>- Inversement, les personnes originaires d'ici, qui y sont restées ont de la défiance pour les autres populations : quand nous sommes venus nous installer dans mon hameau d'origine, nous n'avions rien. Ça allait bien. Mais quand nous avons réussi à nous installer, rénover la maison, il y a eu des tensions, avec mes parents, mes frères. Entre manuels et intellectuels, c'est terrible. Surtout quand mon mari (professeur) a voulu travailler la vigne de mon père. Il a touché à quelque chose de trop sensible, pour lequel il n'était pas reconnu.</li>   <li>Dans le tourisme, problèmes de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- cohabitation agriculture / tourisme (l'agriculture dépare le paysage, alors que des bungalows l'envahissent),</li> <li>- droits de passage pour l'aménagement de circuits de randonnée,</li> <li>- d'absence de vision commune, qui fait stagner les projets (ex : réhabilitation de l'ancienne voie ferrée pour en faire un chemin de randonnée, revendication des habitants concernant d'autres projets, en l'occurrence refaire la route).</li> </ul> </li>   <li>Il existe un désert entre les générations, et entre les anciens et les nouveaux résidents. La population âgée restée là se sent en marge, dépossédée du pays. Avant, la communauté structurait l'ensemble, désormais, les intérêts personnels priment.</li>   <li>Le bouleversement des codes sociaux, la perte d'éléments de régulation sociale sont liés aux éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'école républicaine et les Hussards ont fait table rase de la langue et de la culture, en dévalorisant tout ce qui constituait l'identité du pays,</li> <li>- la dévalorisation économique : avec le même travail, il n'a plus été possible de produire les mêmes possibilités (ex : envoyer les enfants au collège),</li> <li>- l'attrait pour les biens issus du progrès technique (voitures, motoculteurs) et le constat par la télé, que le monde bouge, et qu'eux sont immobiles,</li> <li>- la perte des repères religieux et politiques,</li> <li>- l'exode rural,</li> <li>- l'arrivée massive de population extérieure,</li> <li>- plus récemment, la politique culturelle du département qui a toujours évité de s'impliquer dans des projets de valorisation de la culture traditionnelle ou les a traités de manière désincarnée voire abstraite pour ne pas faire trop "cul-terreux" (voir entre autres à ce sujet il y a quelques années de cela la muséographie de Bourlatier et celle du Pradel).</li> </ul> </li> </ul>
--	--

Besoins en matière de médiation en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouveler les éléments de régulation sociale, revitaliser le lien social en impliquant les gens eux-mêmes.</li> </ul> <p>Dans les veillées, par les chansons, les contes, les gens étaient acteurs, avec la télé, ils ne le sont plus. Ce lien fait disparaître la concurrence.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître la culture locale comme une culture (j'y travaille depuis 30 ans), transmettre et revivifier la mémoire par des apports artistiques qui l'élargissent et la prolongent.</li> </ul>
Limites de la médiation en milieu rural	Concernant l'intervention d'un médiateur dans un conflit de voisinage, il subit l'influence de sa propre culture : exemple de l'intervention d'un ancien gendarme qui dévalorise l'agricultrice, et considère mieux le résident secondaire. Souvent, le maire joue ce rôle.
Freins au développement de médiation en milieu rural	
Réponses à ces freins	

<b>A11 - 10/03/05</b>	
Fonctions, formations et activités	Conseiller dans le domaine de l'innovation technologique.
Vision et objectifs de la médiation	Conscient de l'intérêt du sujet, a remarqué que des projets collectifs associant des individus apparemment non disposés à communiquer, s'avéraient être des outils efficaces pour rompre l'isolement de ces personnes (entre elles).
Pratique ou expérience de la médiation	Conflits du travail dans l'entreprise exceptionnellement accompagnés : au cas par cas, , sans expérience ni compétences de la structure et des salariés. A joué un rôle de médiateur dans un conflit opposant trente ouvriers à une direction d'usine qui allait fermer ; a été affecté à cette mission car il venait d'arriver. A fait le lien, a écouté. La demande des salariés était de leur servir d'avocat auprès de la direction. Est conscient de ses limites par rapport à une agressivité très forte, répétée, lorsqu'il est directement concerné. Le mot "médiation" n'a jamais été utilisé jusqu'ici dans sa structure, qui n'est quasiment jamais sollicitée dans ce sens.
Conflits, tensions ou projets en milieu rural	Thèmes pouvant générer des conflits dans le monde de la production : conflits du travail, grèves, notamment à l'occasion de dépôts de bilan, conflits liés à l'environnement (pollution par infiltration des eaux...), conflit avec un représentant de l'administration.
Besoins en matière de médiation en milieu rural	Peut-être développer cette fonction de médiation qui est un peu en friche actuellement. Mais l'image de la structure n'est pas neutre.
Limites de la médiation en milieu rural	
Freins au développement de médiation en milieu rural	
Réponses à ces freins	